

"Les Canadiens français ne peuvent être membres d'un parti affichant un impérialisme outrancier"

(Voir page 3, déclaration Héon)

Après l'élection de M. Manion

De l'union sous Macdonald et Cartier à la désunion avec Meighen et Bennett

"A lot of useless junk — un amas de vieille ferraille", a dit jeudi de toutes les résolutions votées au congrès conservateur d'Ottawa l'ancien ministre du Canada aux Etats-Unis, M. Herridge. La formule est dure, mais elle est juste. Car il n'y a là rien de remâché. De la politique impériale du parti à la politique ferroviaire du parti, M. Bennett avait déjà dit tout cela cent, mille fois, et depuis des années. M. Meighen, lui aussi, avait lancé le même cri impérialiste cent, mille fois, et dès 1914. "A lot of useless junk", c'est juste cela. Même le parti, qui veut croire qu'il a changé de peau parce qu'il a changé de chemise, — ou de nom. Il s'appelait, avant jeudi : le parti libéral-conservateur. Il s'appelle depuis jeudi le parti "national-conservateur". C'est néanmoins le même, aussi faible, sous les mêmes friperies. Et aussi plus le nom est redondant, plus le parti a l'esprit court. Il n'y a chez lui rien de neuf, que le chef. Ni le programme ni les doctrines ne sont nouveaux, pas même rénovés. C'est à peine si le parti a mis au rancart, en le couvrant de fleurs, les Bennett et les Meighen. Il les a laissés tomber du premier plan parce que lui n'un n'a paru insister pour reprendre sa place. Il garde néanmoins leur esprit. Et il est détestable autant que vieillot. On a dit ailleurs que nous agissons au "crépuscule du parti conservateur". L'on a ajouté plus cruellement : "M. Bennett aura de toute probabilité été le dernier premier ministre du Canada à porter l'étiquette conservatrice." Ainsi se ferme une période, celle d'un parti issu, peut-on dire, de l'alliance Macdonald-Cartier, parti qui fut grand, jusqu'à ce que Macdonald mourût; après quoi, le parti parut ressusciter avec Borden, retomba en agonie avec Meighen, pour mourir en quelque sorte de langueur prétextée sous Bennett, dont l'esprit, les principes de gouvernement et l'absence de sentiment canadien nous ont reportés à cent ans en arrière, jusque vers les 1830.

Qu'en survit-il? Un chef nouveau, M. Manion. M. Manion est l'élé de la grande majorité des délégués au congrès d'Ottawa. Trois fois ministre, dans des cabinets conservateurs, écarté de la Chambre en 1935, il sera chef du parti sans être député, d'ici qu'un de ses députés lui ait cédé sa place, dans quelques mois. Il a du talent, de réelles capacités, de l'entregent; il est remuant, actif. Ancien militaire, — il fit du service médical pendant la Grande Guerre, — il passa vers ce temps du camp libéral au groupe coalitionniste de 1917; après quoi il s'installa dans le parti conservateur. Son évolution politique n'est pas telle qu'elle ne l'expose pas à des critiques mordantes de la part de ses anciens camarades lauriers. Au demeurant, ce que la majorité des délégués à Ottawa ont vu en lui, c'est le plus acceptable des cinq candidats alignés; quoique, du seul point de vue de la manoeuvre et de l'habileté politiques, M. MacPherson, — qui, du reste, fut son seul concurrent dangereux, — parût autrement plus fort que M. Manion. Il est vrai que M. MacPherson passe pour avoir été le candidat du C. P. R. appuyé par M. Bennett, qui aurait laissé tomber M. Lawson.

Donc, M. Manion remplace M. Bennett. Il devient le chef de M. Meighen. Tout cela, en théorie. Car M. Bennett reste à la Chambre jusqu'à la prochaine élection. Et d'ici là, ou nous ne connaissons pas M. Bennett, il gardera ses allures de chef décisionnaire, omniscient, expérimenté comme aucun, loquace comme six, brouillon et capricieux comme quinze, à la fois intelligent et buté, sagace et borné. Et il reste aussi, au Sénat, M. Meighen, de parole tranchante, merveilleux dans l'illigisme illuminé, pénétré d'un impérialisme doctrinaire triépatant. Périlleux entourage pour M. Manion, que M. Bennett n'a jamais chéri, et dont M. Meighen ne sera pas fou d'aller prendre conseil, se disant avec prétention qu'il tient dans son petit doigt plus de science politique expérimentée qu'il ne s'en loge dans la tête de M. Manion. Car, quels que soient les dons évidents de celui-ci, ce que disaient ces jours derniers un quotidien d'Ottawa, à savoir qu'en écoutant MM. Meighen et Bennett, "les délégués entendaient les derniers d'une grande lignée de chefs conservateurs", cela est rigoureusement vrai. M. Manion leur succède; il surprendra beaucoup de gens si jamais il les remplace réellement. S'il y a entre ces trois hommes des heurts, — c'est à prévoir, pour qui les connaît, — M. Manion devra user de toute la finesse de son esprit de combinaison irlandais, de toute la promptitude de son jugement, voire même de toute sa dextérité de chirurgien, pour faire entendre aux deux anciens premiers ministres, dont il va rester pendant un temps flanqué, ce que c'est lui, le maître, le grand manoeuvrier, le maréchal, le chef. Situation difficile, surtout quand l'armée n'est plus guère qu'un peloton de garde mal armé, dont les deux anciens premiers ministres s'imaginent rester les officiers supérieurs.

Peloton mal armé, certes. Car un parti qui veut vaincre doit avoir pour lui, outre de la vigueur, de la force, des armes de qualité et, derrière lui, des partisans déterminés. Une arme de qualité, cette résolution impériale sortie des flancs de MM. Meighen et Bennett, ou plutôt de leurs discours sans tact, fondés sur une doctrine périmée, abandonnée par les esprits les plus canadiens du parti lui-même, la doctrine du Canada liée en tout et par tout à la volonté, aux intérêts, aux ambitions mêmes de l'impérial Londres? MM. Meighen et Bennett ont eu beau parler de la Démocratie, du Commonwealth, du partner-

ship avec l'Empire, de l'association tous-pour-un et un-pour-tous des Dominions, qu'est-ce, au fond, que leur doctrine, celle que le parti vient d'exprimer dans son vœu sur les relations du Canada avec les autres parties de l'Empire? La reconnaissance, la proclamation de la sujétion du Canada à toute la politique extérieure de Londres. Qui veut encore, chez les Canadiens bien nés, intelligents, éclairés, de cette doctrine datant de l'ère pré-victorienne? Cela, une arme de qualité pour tâcher de vaincre un adversaire d'esprit plus canadien, de reprendre la confiance de milliers d'électeurs, dans toutes les provinces du Canada? Il n'est pas même certain, que jusqu'en Ontario, malgré tout le flag-waving à prévoir pour la prochaine campagne électorale, cette "arme de qualité" puisse faire tomber le moindre bastion du parti libéral. Ce qui est assuré, c'est que si M. Manion ne trouve moyen d'écarter en pratique cette "arme de qualité" de son fourmillement électoral, elle ne tuera personne d'autre que lui et avec lui les vestiges de son armée. S'il a quelque esprit de discernement, — et nous croyons qu'il en a, — il doit déjà savoir que si la délégation québécoise l'a fait choisir avant-hier, la hissa au premier poste, elle n'aura pas de cœur à la prochaine bataille électorale et aucune chance, à moins que sa politique à lui ne s'affirme tout à fait canadienne, en dépit du vœu jingo de jeudi dernier. Aura-t-il le caractère voulu pour "penser canadien"?

Ce qui fait que la délégation du Québec n'a pu réussir à faire adopter ses principaux vœux, mercredi et jeudi derniers, c'est que, presque en bloc, les Québécois ont envisagé toutes les questions du seul point de vue canadien, tandis que le reste des délégués les ont à peu près toutes regardées sous l'angle britannique. Ce n'est pas à dire que ceux des nôtres qui étaient à Ottawa ne sont pas d'esprit britannique, ni que les autres n'aient aucun esprit canadien. La plupart de nos gens sont britanniques dans la mesure où cela s'accorde avec leur sentiment canadien. Les autres sont canadiens dans la mesure où cela ne heurte pas leur attachement, leur formation britannique. Là est la ligne de démarcation nettement tranchée entre les deux principaux éléments du Canada. Le sentiment canadien prévalait chez les uns, le britannique chez les autres. Et cela fait que sur la politique des armements, les uns veulent la limiter au Canada, les autres, l'étendre à tout l'Empire. "Il n'y a rien, dans l'idée de la défense, séparée et indépendante, du Canada", a dit M. Meighen, d'un ton sibyllin, au cours de son accès d'impérialisme épileptiforme. Il croyait parler raison, et il dit. Il parlait déraison. Et c'est parce qu'il a parlé ainsi que, malgré son indiscutable talent, sa haute élocution, il n'a pu remuer la délégation de langue française, hors un ou deux polichinelles sénatoriaux, et qu'il s'est définitivement tué dans l'esprit des quatre cinquièmes et demi de nos gens présents à Ottawa.

Que dire de la participation de nos gens à ce congrès? D'abord, qu'elle s'orienta courageusement; ensuite, qu'ils se sont bellement fait tromper. Du moment que la majorité eut voté, jeudi midi, le vœu loyaliste et impérialiste que l'on sait, de coopération étroite, sur tous les terrains, avec le reste de l'Empire; du moment que la majorité eut rejeté l'amendement Butler déclarant que "le parti conservateur est opposé à l'envoi de forces militaires en dehors du territoire canadien, à moins que cette mesure ne soit au préalable approuvée par le peuple au moyen d'un référendum", quelle issue restait à la minorité, que de sortir en masse du congrès, de s'en aller, s'abstenant de voter pour un chef qui, de toute évidence, devait se trouver lié par le vœu de la majorité des délégués et devra y conformer sa politique? Il y eut délibération des Québécois sur l'opportunité de leur départ en bloc. L'avis de gens qui se pensent habiles et ne sont ou que des bernaques, ou que des dupes, a prévalu. Il s'agissait de "sauver le parti"; en réalité il fallait assurer l'élection du candidat préféré par les conservateurs québécois, liés à lui, et auquel l'apport de toutes leurs voix était nécessaire, indispensable. L'esprit de combinaison a prévalu. Les nôtres sont restés. Ils ont voté. Qu'auront-ils en retour, que de belles paroles? Quelles concessions leur fera en reconnaissance de leur geste M. Manion? C'est à voir. — ou plutôt, c'est peut-être à ne jamais voir. Scepticisme, dira-t-on. N'avons-nous pas payé, dans le passé, pour attendre, sous l'orme, des concessions qui devaient tomber de la lune et y sont restées définitivement accrochées?

Les lampions sont éteints. La friperie des décorations est enlevée. Les démenteurs ont passé. Une ère est close, enlevée; celle d'un grand parti, tombé du haut-mal jingo, sur les derniers jours duquel veillera désormais un chirurgien habile dont la carrière a tourné court dans la politique et dont, quelque habileté de main qu'il ait, on peut être certain qu'il ne saura guérir ce nouveau patient, maltraité par les Meighen, les Bennett qui lui avaient dit, l'ayant hissé sur la colline impériale: "Tu seras semblable à un dieu." Certes, après-demain, si ce n'est demain, ce sera un dieu... de l'espace de ceux dont on heurte les têtes vides, aux yeux creux, aux parquets des temples antiques en ruine et déserts.

Ainsi meurent les vieux partis. Qui comprendra cette leçon tragique?

Georges PELLETIER

L'attitude des délégués de langue anglaise

La majorité a tous les droits et la minorité, ceux que la majorité lui consent — L'esprit détestable de M. Bennett — Le manque de tact de M. Meighen — L'arrogance imitatrice de la masse — Le travail des amis du C. P. R. — Comment M. Lawson fut lâché — Et M. MacPherson, appuyé à fond — Le Québec à la fois écarté et couvert de fleurs

Pourquoi la délégation du Québec n'a-t-elle pas quitté le congrès?

(Par Léopold Richer)

Ottawa, 8. — Que penser du congrès national du parti conservateur qui a terminé ses travaux hier après-midi en se donnant un chef nouveau dans la personne de M. R.-J. Manion? Quelle est l'impression générale qui s'en dégage? L'esprit qui a dominé ses délibérations nous était-il favorable? La province de Québec a-t-elle compté pour quelque chose aux yeux des toriers endurcis? Le parti conservateur s'est-il converti, au cours de ces trois journées de séances, à une politique essentiellement canadienne? Les conservateurs des provinces anglaises ont-ils un peu mieux compris leurs compatriotes de langue française? Les Canadiens français peuvent-ils avoir confiance dans les hommes qui composent la grande majorité du parti? Toutes ces questions viennent naturellement à l'esprit au moment où les délégués de toutes les provinces repartent vers leurs comtés respectifs pour commencer le travail d'organisation en vue d'une élection prochaine.

L'attitude des délégués de langue anglaise

Il faut dire tout d'abord que les délégués de langue anglaise, tout en affichant une correction parfaite dans leurs relations officielles et privées avec les délégués de langue française, se sont comportés dès les premiers instants du congrès en hommes convaincus des droits et de la force d'une majorité, pour employer l'expression chère à M. Bennett. Ils ont tout de suite exposé leurs points de vue. Ils ne se sont pas gênés, Sir Thomas White, M. Arthur Meighen et M. R.-B. Bennett ont posé les principes généraux qui devaient guider le parti dans ses luttes électorales et politiques. Sir Thomas White a été

suave, M. Meighen a gaffé, M. Bennett a manqué de la plus élémentaire délicatesse lorsqu'il a demandé à ses auditeurs de se lever et de s'engager, par ce geste, à sauvegarder le lien impérial. Tactique démagogique détestable, infiniment méprisable. M. Bennett savait qu'une personne présente ne pourrait décemment s'abstenir de se lever. Il fallait voir la mine piteuse de bons Canadiens français, se levant comme malgré eux. M. Bennett ne connaît pas le fair-play. Il ignore ce que c'est que l'esprit chevaleresque. Et aussi le tact.

L'arrogance imitatrice

Encouragés par de si vilains exemples, les simples délégués y sont allés à cœur-joie. Jusqu'aux tout jeunes gens qui venaient clamer sur la tribune leur attachement à l'Empire, leur loyalisme étroit, leur ignorance des intérêts permanents du Canada. On dira peut-être que ces gens ne parlaient pas au nom du congrès, encore moins au nom du parti. Que penser alors des applaudissements frénétiques dont la moindre déclaration loyaliste était soulignée et amplifiée? On a vu hier que les délégués de langue anglaise ne s'occupent pas du Québec et de ses revendications légitimes, lorsqu'il s'agit d'ajourner la prise d'attitude du parti sur la question de la réforme constitutionnelle, après la fin des travaux de la Commission Rowell. Il a fallu que des hommes d'autorité vinssent presque se mettre à genoux devant l'auditoire pour le supplier de ne pas exiger une prise d'attitude immédiate du parti, de crainte de diviser le parti, pour ramener les délégués au sens de l'opportunisme. Ces paroles disaient en somme: "Ne di-

(suite à la page deux)

recherches historiques. M. René Bussell, l'assistant-greffier, était un excellent homme, intelligent, distingué, organisateur magnifique des fêtes municipales; mais le quotidien du fonctionnaire ne le passionnait pas. Il passait volontiers la main à Jules Crépeau et c'est Jules Crépeau qui, bien vite, dirigea le greffe.

Tous les conseillers municipaux, qu'on n'appellait jamais alors, même dans les gazettes, autrement que les échevins, n'avaient que le nom de Crépeau en bouche.

Je me souviens du temps où L.-A. Lapointe était la grande puissance municipale. L.-A. Lapointe, ce curieux homme, qui n'avait pas fait d'études, qui avait gagné sa vie dans le moins reluisant des métiers, mais qui, doué d'une intelligence vive, avait voulu connaître la charte de la ville dans tous les coins et l'avait si bien apprise par cœur (avec les règlements du conseil, de surplus) qu'il pouvait rendre des points aux avocats les plus avisés et bloquer, à son gré, les procédures des seances.

Jules Crépeau était trop ardent, trop entier, pour ne pas opter parfois entre deux groupes rivaux; moyen infaillible de se créer des ennemis. Il s'en créa; il reçut des coups, des coups déchirants, parfois. Mais on doit à sa mémoire de dire que jamais il ne fut convaincu des fautes dont on l'accusait.

De reste, à l'extérieur, sa réputation ne faisait que grandir. A Québec, devant le comité des bills privés, c'était son opinion qui avait le plus de poids. Pour un renseignement, on s'en rapportait toujours à lui, car on savait que ce renseignement serait précis et exact.

Puis quand, choisi à l'unanimité du conseil, il fut directeur des services, quels services ne rendit-il pas à ceux qui songeaient à le consulter! Du reste, il était affable par nature envers tout le monde et il avait la fierté de sa science. Il était heureux de pouvoir donner le renseignement demandé.

Je connais, dans une grande institution financière, un homme qui a charge de milliers et de milliers de coffrets. La boîte où il opère ressemble à une immense ruche d'acier. Qu'un client quelconque se présente à lui, qu'il n'est pas venu là depuis six mois ou un an, le préposé se dirige vers le coffret de sûreté qu'il faut ouvrir, sans demander ni le nom, ni l'adresse, ni la moindre marque d'identité. C'est une sorte de prodige de mémoire qui ne fait autrement étaler de ce don qu'en vous adressant un sourire entendu quand il a ouvert votre coffret. Il a l'air de vous dire: "N'est-ce pas que je le connais, mon métier?"

Cet homme m'a toujours fait songer à Jules Crépeau. L'administration municipale compte ainsi des milliers et des milliers de casters. Or, chaque fois que vous voulez

vous faire ouvrir l'un de ces casters, c'est-à-dire l'un des centaines d'articles de la charte, l'un des milliers et des milliers de règlements, vous n'avez qu'à téléphoner à Jules. Sa mémoire tout comme mue par un dédicé, à l'instant même vous avez votre renseignement et vous pouvez vous y fier.

Il n'est que juste de dire sur la tombe de ce vieux et brillant fonctionnaire qu'il est à citer en exemple à tous ses congénères, au moins pour ce qu'il en est de sa servilité, de son zèle et de sa conscience, à fond sur ses devoirs, de la ferveur qu'il avait de son titre de serviteur du public.

L. D.

Le carnet du grincheux

Les uns collectionnent des timbres-poste. Les autres, des miniatures. Ceux-ci, des meubles, ceux-là, des injures. M. Duplessis, lui, collectionne des porte-feuilles.

Le Droit a eu, tout le temps du congrès, une piquante rubrique: Où l'on ne voit que du bleu. Hier soir, les conservateurs d'esprit, — il en reste, — ont pensé à changer ce titre pour un autre: Où l'on ne voit que du noir. Car ils ne voient plus que du noir. Et ils ont bien raison.

Comme pédagogues parvenus et pédants, vit-on jamais plus belle paire que celle de Bennett-Meighen?

De tous ces délégués si enthousiastes à l'idée que le Canada participe aux aventures belliqueuses de Londres, combien iraient à la prochaine guerre?

"Ceux qui ne sont pas dans l'obligation de se présenter devant l'électeur rendraient un service signalé au parti, s'ils se taisaient", a dit M. Héon, en regardant du côté de M. Meighen. C'est bien dit. Le malheur, c'est M. Meighen, en parlant, s'imaginer rendre des services signalés à l'Empereur.

On serait curieux de savoir quels sont les grands stratèges de Québec qui ont empêché les délégués de cette province de "bolter"? Le grand principe de stratégie c'est, évidemment, celui-ci: "Reculer pour mieux sauter."

M. Manion a pas mal d'attaches canadiennes-françaises. Mais il en avait aussi pour sir Wilfrid Laurier, en 1917.

S'il allait prendre petit à petit tous les ministères, le premier ministre — ironie des termes! — deviendrait le duc, dans le sens étymologique du mot.

Le Grincheux

Comment M. Manion accueillit d'être fait chef

M. MacPherson, dès après le deuxième tour, demande que l'unité se fasse autour de M. Manion — Madame Black lui offre d'être député du Youkon à sa place — "Je ne veux pas que vous me laissiez seul... Je veux que vous sachiez que vous n'avez pas élu un dictateur..." — Les puissances d'argent n'auront pas barre sur lui, promet M. Manion — Un ministère de la jeunesse

"C'est un gouvernement conservateur qui fera régner de nouveau l'unité"

(par Emile BENOIST)

Ottawa, 8. — Le parti conservateur s'est donné un nouveau nom en même temps qu'un nouveau chef.

Depuis le temps, avant la Confédération de 1867, où s'était opéré le rapprochement du libéral George Brown et du conservateur John A. Macdonald, le parti était national-libéral-conservateur.

Voici qu'on laisse tomber la désignation libérale, jugée inutile, surrogatoire. Le parti devient simplement national-conservateur. La convention qui vient de se terminer a dûment entériné le changement. Pour quelle raison un parti qui tient à si notablement afficher des sympathies impériales veut-il continuer d'afficher l'étiquette nationale? Insondable mystère d'un conservatisme qui conserve d'une part et qui d'autre part laisse aller.

Comment les gens ont voté

Un chef s'en est allé, M. R.-B. Bennett; un autre l'a remplacé, le Dr R.-J. Manion. Cet autre changement s'est opéré, hier après-midi, après des assises comme de raison nationales, qui avaient duré trois journées entières.

Le Dr Manion a été élu au deuxième tour de scrutin, contre quatre adversaires, dont l'un, M. M. A. MacPherson, de Regina, ancien procureur général dans le cabinet saskatchewan de l'orangiste Anderson, s'était avéré redoutable pendant les dernières heures de la lutte. Les trois autres adversaires n'ont même, à aucun moment, fait bonne figure. Dès le premier tour, l'un d'entre eux tombait, M. Earl Lawson, dont la candidature était pourtant annoncée depuis longtemps. Ce candidat, avait-on dit, était muni de toutes les approbations, de toutes les recommandations du chef qui s'en va, M. Bennett.

Au premier tour de scrutin, 1566 voix se sont enregistrées comme suit:

Dr R.-J. Manion	726
M. A. MacPherson	475
Geo.-H. Harris	131
Denton Massey	128
Earl Lawson	105

(Suite à la page 2)

Bloc-notes

Au Saguenay

Les dépêches nous apportent l'écho des grandes fêtes du Saguenay. Notre confrère, le Progrès, de Chicoutimi, vient de consacrer au centenaire que commémorent ces fêtes un numéro abondamment illustré et particulièrement instructif.

Au fond, sous des apparences modestes, peu éclatantes, c'est une prodigieuse histoire que celle du Saguenay. Songez qu'il y a cent ans à peine, il n'y avait là que des sauvages, quelques chasseurs et traiteurs. Aucun établissement stable. La même région compte aujourd'hui une population de 140,000 âmes — deux fois plus que ne comptait, en 1760, la Nouvelle-France — avec tous les organes de la vie religieuse et civile: évêché, séminaire, clergé nombreux, services administratifs provinciaux et fédéraux, services municipaux, etc.

Tout cela s'est fait par le travail obscur, mais tenace et persévérant, de gens du peuple, auprès de quelques chefs religieux et laïques.

C'est une grande leçon d'énergie et d'optimisme.

Les Saguenéens ont cent fois raison d'être fiers du travail de leurs pères. Les Canadiens de tout le pays peuvent trouver dans cette magnifique histoire le sujet d'amples et fécondes méditations.

Nous avons été particulièrement heureux que l'un de nos camarades aille à la faire mieux connaître. Personne, en effet, ne conteste que

les articles de M. Benoist comptent parmi les plus intéressantes études qu'on ait publiées à l'occasion du centenaire.

Le Lac Sergent

On vient de fêter le trentenaire de la mission du Lac Sergent, au comté de Portneuf. L'histoire du Lac Sergent n'a rien qui la rattache à celle du Saguenay. Le Lac Sergent est simplement un endroit de villégiature très recherché des Québécois. De nombreuses familles ont fini par s'y établir et constituer une sorte de petite ville.

Un jeune professeur de l'Ecole normale de Québec, M. Pierre-Paul Magnan, qui a vécu là ses plus belles années d'enfance et de jeunesse, qui a fini par s'y faire un établissement personnel, a voulu recueillir les notes qui serviraient plus tard à faire l'histoire de ce petit pays. Il suffit d'avoir causé avec ceux qui s'occupent d'histoire régionale pour savoir à quel point il est difficile, à distance, de recueillir des documents comme ceux que vient de collectionner, avec beaucoup de patience, M. Pierre-Paul Magnan. Sa brochure est d'ailleurs abondamment illustrée. Comme elle se vend au profit exclusif de la chapelle de la mission, nous n'avons aucune objection à noter ici que le prix en est de 35 sous, 37 sous francs, chez l'auteur, 66, Chemin Saint-Louis, Québec.

C'est un intéressant document pour la petite histoire. Elle servira les chercheurs de l'avenir, elle fera plaisir, dans le présent, à tous ceux qui ont avec le Lac Sergent quelque attache.

O. H.

La Société des Nations

UNE NOUVELLE LETTRE DE M. ALCIDE EBRAÏ — LE "DEVOIR" DE DEMAIN PUBLIERA NOMBRE D'ARTICLES ET DE CHRONIQUES D'UN VIF INTERET

Le "Devoir" publiera demain une nouvelle lettre de son correspondant d'Europe, M. Alcide Ebray, ancien ministre résident de France. M. Ebray y traitera de la Société des Nations et de son rôle actuel.

Dans le même numéro, une série d'articles et de chroniques d'un très vif intérêt, des lettres d'Afrique et d'Asie, des nouvelles de la vie rurale, une abondante revue de la presse européenne, un article économique de M. Alvarez Vaillancourt, la chronique féminine, la chronique des jeunes naturalistes, les nouvelles du pays et de l'étranger, etc., etc.

PRIX: 3 SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

L'actualité

Feu Jules Crépeau

On a porté en terre, avant-hier, un vieux serpenteur municipal, M. Jules Crépeau. Les journaux ont publié de laconiques notes biographiques sur son compte. Elles ne donnaient pas une juste idée du rôle qu'il a joué dans la vie municipale, rôle auquel il avait été préparé par des circonstances exceptionnelles.

Jules Crépeau était en quelque sorte un enfant de la balle. S'il n'était pas né dans le palais municipal, il y avait pénétré pour la première fois à l'âge des collolles courtes. Son cas n'est pas isolé. Mais ce qui est un cas isolé, c'est la constance et la rapidité de son ascension, tandis que nombre de petits garçons de

course sont devenus, à l'âge où pousse le bedon et les premiers cheveux gris, des fonctionnaires aussi ponctuels et méticuleux que ternes.

Jules Crépeau était intelligent, ambitieux et actif. Ses études primaires ne lui donnaient qu'un mince rudiment d'instruction. Il les complétait par des études du soir. Cela ne lui donna pas une culture générale; jamais il ne l'acquies. Et c'est cette carence qui marque surtout la différence entre son successeur, le Honorable Parent, et lui. Par contre, il tourna toute sa curiosité et toute sa pulsion de travail vers la fonction à laquelle il était attaché. Il comprit, dès le début, l'importance de l'administration municipale, admira la vaste complexité de ses rouages et fut frappé des développe-

ments prodigieux de la ville. Il avait le sentiment d'être associé à un grand oeuvre. Il avait l'orgueil de ses fonctions et il voulait briller dans une carrière où d'autres ne cherchent que repos et sécurité. L'avancement fut pour lui plus facile qu'ailleurs, dans un milieu où la vieille règle des ronds-de-cuir s'applique rigoureusement. "Surtout pas de zèle!" Il faisait, tout au contraire, du zèle, ce qui ne pouvait manquer de se signaler.

Lents d'abord, ses progrès devinrent soudain rapides et, longtemps avant d'assumer les fonctions de directeur général des services, il les remplissait de fait. Du reste, il avait été attaché pendant des années au bureau du greffier, M. le sénateur David, qui était alors son chef, s'occupait, tant qu'il le pouvait, de ses

M. Herridge y va de son amendement

Ottawa, 8. — Scène par le beau-frère de celui qui s'en va, hier après-midi à la convention conservatrice. C'est-à-dire de M. R. B. Bennett, c'est-à-dire de l'homme qui s'en va, est intervenu pour proposer un amendement.

C'est en quelque sorte un étranger, dit-il, qui se présente devant le parti conservateur d'aujourd'hui. J'ai écouté avec attention la lecture de cette résolution et de toutes les autres qui l'ont précédée. Je ne puis continuer d'écouter ainsi sans protester, sans manifester ma profonde indignation à la vue de ce tas de rebuts. En cherchant à se tracer un programme, le parti conservateur ne semble pas s'être rendu compte de la situation dans laquelle se trouve actuellement le pays. Il n'a pas compris, ne comprend pas qu'il y a des milliers et des milliers de personnes qui souffrent du présent état de choses. C'est dans le mépris général que le parti est à la veille de sombrer. Le programme que l'on est en train de donner au parti est une insulte à l'intelligence des délégués de la convention. Quant à la convention elle-même, elle apparaît comme une faillite complète, la faillite suprême: elle a fait naître et renaitre des conflits de races et de religions. Si l'on ne se hâte d'opérer un mouvement dans le bon sens, les conservateurs peuvent considérer que c'est aujourd'hui le jour des funérailles de leur parti.

Là-dessus, M. Herridge propose, en amendement au vote relatif au crédit du Canada, un texte assez fâcheux:

L'amendement Herridge

M. William Herridge, ancien ministre du Canada à Washington, beau-frère de M. R. B. Bennett, c'est-à-dire de l'homme qui s'en va, est intervenu pour proposer un amendement.

C'est en quelque sorte un étranger, dit-il, qui se présente devant le parti conservateur d'aujourd'hui. J'ai écouté avec attention la lecture de cette résolution et de toutes les autres qui l'ont précédée. Je ne puis continuer d'écouter ainsi sans protester, sans manifester ma profonde indignation à la vue de ce tas de rebuts. En cherchant à se tracer un programme, le parti conservateur ne semble pas s'être rendu compte de la situation dans laquelle se trouve actuellement le pays. Il n'a pas compris, ne comprend pas qu'il y a des milliers et des milliers de personnes qui souffrent du présent état de choses. C'est dans le mépris général que le parti est à la veille de sombrer. Le programme que l'on est en train de donner au parti est une insulte à l'intelligence des délégués de la convention. Quant à la convention elle-même, elle apparaît comme une faillite complète, la faillite suprême: elle a fait naître et renaitre des conflits de races et de religions. Si l'on ne se hâte d'opérer un mouvement dans le bon sens, les conservateurs peuvent considérer que c'est aujourd'hui le jour des funérailles de leur parti.

Là-dessus, M. Herridge propose, en amendement au vote relatif au crédit du Canada, un texte assez fâcheux:

Texte de M. Herridge

Attendu qu'il existe au Canada un état alarmant de misère et de chômage;

Attendu que le potentiel de production nationale peut nous procurer à toutes les classes de la société une large somme de sécurité et de prospérité;

Attendu que la consommation est actuellement à un niveau bien inférieur au niveau possible de la production;

Attendu que le niveau actuel de la consommation dépend essentiellement d'une insuffisance du pouvoir d'achat;

Attendu que c'est la tâche d'un gouvernement démocratique d'élever le niveau du pouvoir d'achat de même que le niveau de la production;

Attendu que l'accomplissement de toutes ces tâches dépend du maintien des institutions démocratiques;

Qu'il soit résolu que le parti libéral-conservateur s'engage à entreprendre toute réforme économique et financière qui sera nécessaire pour stabiliser la production à son niveau maximum, pour élever le pouvoir d'achat jusqu'à ce même niveau; qu'il reconnait que de telles réformes doivent entraîner un plan de mesures bien conçues d'avance par le gouvernement, le contrôle économique et monétaire, avec l'appui de tous les éléments nécessaires à l'établissement d'un régime économique efficace, notamment le marchandage collectif, l'achat et la vente coopératifs, l'établissement de prix et de salaires minimums, le contrôle des monopoles, la régularisation des taux d'intérêt des banques et des taux d'intérêt sur les créances hypothécaires.

L'amendement, mis aux voix, a été rejeté, après quoi, le vote a été adopté.

Pour le maintien de l'ordre

Newton, 8 (A.P.). — Un groupe de cultivateurs et de commerçants du comté de Jasper ont décidé hier soir de former un groupe armé de mille hommes pour rétablir l'ordre dans le comté de Newton, à la suite de troubles graves produits par la grève de la Maytag Washing Machine, déclenchée le 9 mai dernier.

NECROLOGIE

BEAUDOIN — A St-Esprit, le 6, à 77 ans. Mme Georges Beaudoin, épouse de M. Beaudoin, décédée.

BOILEAU — A South Durham, le 5, à 16 ans. Germaine, fille d'Ollier Boileau et Yvonne Gamelin.

CHAMPAGNE — A l'hôpital Notre-Dame, le 6, Hattie-Olive Aves, épouse de Maurice Champagne, fille de M. et Mme Ernest P. Aves.

CHAMPAGNE — A St-Roch de Richelieu, le 6, à 83 ans. Moïse Champagne, veuf de feu Louise Champagne.

CHEVALIER — A Montréal, le 5, à 67 ans. Léon Chevalier, cordonnier, époux de Marie-Jeanne Labelle.

DROUIN — A Montréal, le 5, à 72 ans. Mme veuve Rosario Drouin, née Médéric Lemieux.

FAUTEUX — A Montréal, le 5, à 42 ans. M. Jean Fauteux, avocat, époux de Ninon Fauteux.

FOREST — A l'hôpital Notre-Dame, le 6, à 64 ans. François Forest, marchand de L'Assommoir, époux de Lida Joliet.

FOREST — A Montréal, le 5, à 60 ans. Mme Laurence Forest, née Emma Forest, épouse de feu Louis Forest.

LAMOREUX — A Montréal, le 6, à 82 ans. Mme Sinaï Lamoreux, née Marie Champagne.

MATHIEU — A Montréal, le 6, à 84 ans. François-Alexandre Mathieu, époux de Marie-Antoinette Papineau.

MONTREUIL — Marie-Louise Sanacard, épouse de J.-H. Montreuil.

LAROCHE — A Montréal, le 6, à 88 ans. Mme veuve Joseph Laroché, née Mathilda Richard.

LONGPRE — A Montréal, le 7, à 30 ans. René Longpre, fils de Pacific et Donald Dagenais.

ROBERT — A Montréal, le 6, à 58 ans. Mme Hubert Robert, née Priscille Mercier, épouse en 1ère nocces de feu Albert Tremblant.

ROBILLARD — A Montréal, le 5, à 46 ans. Eugénie Courtois, épouse de Louis-Joseph Robillard, M.P.

Message de M. King à M. Manion

Ottawa, 8. — Le premier ministre, M. Mackenzie King, a adressé le message de félicitations suivant à M. R. J. Manion, à l'occasion de sa nomination comme chef du parti conservateur:

"Puis-je vous offrir mes félicitations cordiales à l'occasion de votre nomination comme chef du parti conservateur fédéral et de la marque de confiance dont vous êtes l'objet de la part des délégués réunis en congrès nationaux? L'espérance de voir le parti conservateur, dans le titre de chef de parti, les relations amicales dont nous avons joui pendant de nombreuses années dans la vie publique."

Les deux principales résolutions d'Ottawa

A titre documentaire, voici le texte des résolutions qui ont été adoptées, hier, comme vœux de la convention conservatrice, quant aux relations du Canada avec l'Empire britannique, quant à l'autonomie des provinces, quant aux droits des minorités.

Relations impériales:

1.— Nous réaffirmons notre ferme loyauté à la Couronne et au système démocratique de gouvernement autonome et représentatif, dont la Couronne est le symbole.

2.— Nous tenons le Commonwealth des nations britanniques comme un puissant moyen de conserver dans le monde la paix et les institutions démocratiques.

3.— Nous réaffirmons la nécessité de maintenir, sans qu'ils soient atténués, les liens qui unissent les nations du Commonwealth britannique.

4.— Nous croyons que le meilleur moyen de servir à la défense du Canada, c'est de consulter les diverses nations du Commonwealth britannique et de coopérer avec elles.

Autonomie des provinces et droits des minorités:

"Attendu que la Commission Rowell n'a pas encore terminé son enquête et soumis son rapport;

"Qu'il soit résolu que le parti National-Conservateur attende le rapport de cette commission pour se prononcer sur les questions d'ordre constitutionnel".

En forêt canadienne

Après un séjour de huit mois dans un camp de trappeur sur le bord de la rivière Churchill, la comtesse Anne de Mishaegen vient d'arriver à Montréal par le Continental Limited du Canadien National.

Il y a plus d'un an que la comtesse la quittait la Belgique. D'Anvers, où elle habite, elle se rendit chasser le buffle au Congo, puis le grizzly et le caribou de montagne en Colombie britannique. Après une chasse fructueuse, elle quitta le district de Cariboo, C.B., et par le Canadien National, se rendit au Pas, puis en avion à son camp permanent sur la rivière Churchill. Elle emporta, avec elle, dans un autre avion, ses chiens d'attelage et ses provisions.

Eprise de la forêt canadienne qu'elle connaît pour l'avoir parcourue en canot depuis le lac Mississipi jusqu'aux grands lacs de l'Ouest, Madame de Mishaegen y revient périodiquement et y recueille les observations originales et justes dont elle compose ses livres. Cette fois encore le but de son séjour dans le nord était la préparation d'un ouvrage qui fera suite à *Trappeur blanc*, son dernier livre, tout en étant d'un caractère différent. On y trouvera d'autres de ces personnages indiens qu'elle aime à étudier avec une fine psychologie de femme avertie des choses de la forêt et de l'esprit des peuples primitifs.

Par sa connaissance de notre pays et de notre faune, ainsi que par son amour de la vie sauvage, Madame de Mishaegen appartient au groupe des écrivains d'aventure, tels Jack London, Louis Fréchet, Rouquette et Constantin Weyer, qui ont doté le Canada d'une œuvre de légende et ont réussi à éveiller la curiosité de milliers d'Européens à son endroit.

Au cours de son dernier voyage dans l'extrême-nord, Mme de Mishaegen eut un accident qui faillit avoir des suites graves. Alors qu'elle était à trois jours de marche de son camp et par un froid sibérien elle se coupa un pied en fendant du bois. Malgré cette désagréable aventure elle continue d'apprécier le grand nord inhospitalier et projette d'y revenir dans quelque temps y chasser à la caméra, comme elle l'a fait l'hiver dernier, et enrichir son bagage de connaissances sur ces régions dures à l'homme mais où fleurit la grande et saine liberté.

Terrible accident

Lachute, Qué. 7. — Un homme a été tué et un autre grièvement blessé dans un accident de grande route à un mille à l'ouest d'ici, vers 1 h. 30 ce matin. Les victimes sont: Jean Baril, 29 ans, de Montréal, qui succomba dans l'accident, et Aime Paquette, de Buckingham, grièvement blessée. Déviant de sa route subitement, l'auto dans laquelle se trouvaient les deux victimes alla donner contre un gros arbre en bordure du chemin. Une enquête a été tenue par le Dr J.-H. Mason, de Lachute, mais il faudra attendre le rétablissement de Paquette pour obtenir plus de détails sur cette affaire. Paquette est hospitalisé à Hawkesbury.

Expédition saine et sauve

Lee's Ferry, Arizona, 8 (A.P.). — On entretenait des craintes très sérieuses sur le sort de l'expédition scientifique Neville, partie en mission d'explorations sur les variations du fleuve Colorado. Hier soir on a eu des nouvelles de l'expédition. Elle était à 200 milles de Lee's Ferry, et saine et sauve après avoir franchi les endroits les plus dangereux. Deux aviateurs partis à sa recherche l'ont aperçue et après s'être enquis, ont appris qu'elle ne manquait de rien.

Comment M. Manion...

(Suite de la 1ère page)

Non sans modestie, il ajoute qu'il se rend parfaitement compte qu'il n'est pas doué de tous les talents, qu'il ne possède pas toutes les aptitudes. "Tel que je suis, vous m'avez choisi; et je vais faire de mon mieux pour diriger le parti, m'efforçant de ne pas être trop infériorisé aux grands leaders qui m'ont précédé. Que chacun d'entre vous reconnaisse cependant que c'est cette convention, dont vous êtes, qui est responsable de mon élection. A cause de cela, chacun de vous a maintenant le devoir de m'aider, de m'entourer, de m'appuyer. Prenez l'engagement de ne pas manquer à ce devoir. Et, pour marquer cet engagement par un acte positif, je demande à chacun d'entre vous de se lever."

L'assemblée se leva comme une seule personne. Il ne conviendrait pas de dire comme un seul homme, car les femmes conservatrices étaient nombreuses au congrès.

"Je compte sur l'allégeance que vous venez de me prêter. Je la tiens pour aussi sincère que l'engagement que je prends moi-même envers le parti."

"Je me rappelle avoir lu quelque part, dans un poète, que rendu sur les cimes l'on souffre de la solitude. Je ne veux pas qu'il en soit ainsi pour moi. Je n'ai jamais connu la vie solitaire, séparée des autres. Je ne veux pas qu'il en soit ainsi à l'avenir parce que vous m'avez choisi pour un poste de premier rang. Je ne veux pas que vous me laissiez seul, mais que vous m'entouriez de votre amitié, de vos conseils et de votre aide. Je ne vous promets pas que tous vos conseils seront toujours suivis, cela serait indiscret que de m'engager de la sorte. Mais vous pouvez être assurés que je tiendrai compte de tous les conseils."

"Pas un dictateur"

"Vous n'avez pas élu un dictateur, je vous le dis, je le veux que vous le sachiez bien. Nous vivons en pays démocratique, notre pays constitue l'une des plus grandes démocraties qui soient au monde. Il ne reste pas tant de pays où la liberté, la démocratie continuent d'être respectées: les pays du Commonwealth britannique, les Etats-Unis, la France, quelques autres. Chez nous, nous sommes fiers de notre liberté, comme nous sommes fiers d'être de l'Empire britannique, d'un Empire que nous aimons, qui fait notre orgueil."

Cette déclaration d'amour impérial vint au Dr Manion une ovation.

Il poursuivit en disant que dans notre pays, il n'est pas question de restreindre la liberté de parole, la liberté de la presse. Une faiblesse tentative de contrôle de la presse a peut-être été faite en Alberta, mais pour peu de temps. Chez nous, c'est le régime de la grande liberté.

"Cette convention a prouvé que qu'une grande convention conservatrice peut faire. Les forces de dévotion ne sont pas parvenues à mettre divers groupes en conflit les uns contre les autres."

M. Manion assure ses électeurs qu'il conformera sa conduite aux principes posés autrefois par sir John A. Macdonald et sir George-Étienne Cartier. Il veut prendre l'exemple sur ces deux "Pères" de la Confédération.

Pas avec le "Big Business"

Il est temps, dit-il encore, que le parti conservateur se débarrasse de la réputation qu'on lui avait faite d'être l'allié du *Big Business*, c'est-à-dire de grandes entreprises exerçant un contrôle sur le gouvernement. Par *Big Business*, ce sont simplement les entreprises qui cherchent à contrôler le gouvernement qu'il faut entendre et non pas les grandes entreprises de grande envergure. Le monde moderne ne saurait aller sans de grandes entreprises. Ce n'est pas du tout cela qu'il faut entendre par *Big Business*. Le Dr Manion prie ses auditeurs, ses électeurs, de bien faire la distinction.

Le parti conservateur manque d'organisation. Le Dr Manion a la ferme intention de lui en donner une qui lui permettra de prendre bientôt le pouvoir. Quand le fait se produira, le gouvernement conservateur s'occupera d'abord du double problème du chômage et de la jeunesse. "Si le parti conservateur ne réussit pas à résoudre ce double problème, autant désespérer du système démocratique de gouvernement."

Un ministère de la jeunesse

Le Dr Manion dit que la première chose qu'il fera, après avoir établi son parti au pouvoir, ça sera de créer un ministère de la Jeunesse, avec tout ce que cela peut impliquer. Notre industrie minière doit actuellement retenir notre attention; recherche des métaux dans diverses régions; recherche du pétrole en Alberta. Sait-on que, depuis dix ou quinze ans, le pays n'a pas été capable de rencontrer la charge des intérêts de sa dette sans l'industrie minière?

L'Irlandais batailleur se réveille. "Je vous promets une organisation pour vrai. Et avec cela nous allons mettre Mackenzie King à sa place. M. King, aux prochaines élections, nous nous en sortirons du pouvoir que nous l'aurons en 1935. Les mesures que nous avons prises n'avaient pas alors eu le temps de se mettre en valeur. Nous en avons subi les conséquences. C'est la même chose pour le chef du gouvernement actuel. Mackenzie King glisse et rien ne peut l'empêcher de glisser, rien ne peut l'arrêter."

"Que l'on regarde, que l'on observe. Il n'y a jamais eu autant de dissensions au pays. Mackenzie King avait pourtant promis l'Unité. L'unité, on ne la trouve plus au Canada. C'est un gouvernement conservateur qui la fera régner."

Le Dr Manion, pour se conformer aux canons posés par la convention qui l'avait élu, aurait dû parler d'un gouvernement national-conservateur. Mais les changements ne s'opèrent pas toujours d'un moment à l'autre.

Emile BENOIST

L'attitude des délégués...

(Suite de la 1ère page)

les rien. N'exigez rien. Faites-nous confiance. Vous verrez que nous vous donnerons satisfaction à la fin..."

Pos de referendum

La délégation du Québec avait préparé cette résolution:

"Attendu que la population du pays est opposée à la guerre; attendu qu'une participation du Canada à une guerre extra-territoriale ne concorderait pas avec les intérêts du Canada; qu'il soit résolu que le congrès national du parti conservateur s'engage — advenant le cas où la population, par voie d'un referendum, déciderait en faveur d'une participation active à une guerre impériale — de ne jamais mettre en force la loi de la conscription et de n'y participer qu'en tant que l'Angleterre accepterait d'assumer les frais de notre participation."

Cette résolution a été écartée en comité. Et le congrès en séance plénière a adopté un texte consacrant le lien impérial et la nécessité d'une action concertée des nations du Commonwealth en vue de la défense militaire. Les délégués de langue française ont été écartés par la majorité. Il ne leur est resté que la maigre consolation de constater que les résolutions eussent pu être plus compromettantes.

Politique ferroviaire

Sur la question ferroviaire les nôtres ont pu faire adopter leur point de vue. Les délégués de langue française avaient préparé la résolution suivante:

"Attendu que l'intérêt public doit toujours prévaloir sur l'intérêt privé;

"Attendu que le chemin de fer de l'Etat n'a pas été construit dans un but de profit mais dans le but de développer le pays;

"Qu'il soit résolu que le congrès national du parti conservateur s'engage à s'opposer à la fusion des chemins de fer sous le contrôle d'une compagnie privée."

Certes les gens du Québec ont reçu des compliments à profusion. Hier après-midi encore, M. C.-H. Cahan, ancien secrétaire d'Etat, a fait leur éloge, priant ses compatriotes de langue anglaise de mieux comprendre les Canadiens français.

Le président du congrès, M. J.-R. MacNicol, ne cessait de dire: "Mes bons amis de Québec (pour faire plaisir à M. Maurice Dupré, son collègue, qui, lui aussi, a fait bonne figure). Ce sont là des paroles. L'on doit croire à l'avenir, aux actes. L'élection de M. Manion peut s'expliquer, comme nous le disions hier, par le désir d'un fort groupe de délégués de langue anglaise, plus clairvoyants que les autres, de donner satisfaction aux gens du Québec. Si les *toriers* ne désiraient pas adopter le point de vue du Québec en matière de défense nationale, ils ne tenaient pas, d'autre part, à s'aliéner la force électorale que représente la province française. Mais ils ont bien pris soin de confier un programme et de donner des directives au nouveau chef, M. Meighen et Bennett n'avaient pas une arrière-pensée en prononçant leurs discours impérialistes? Ne voulaient-ils pas rendre la situation intenable à M. Manion?"

Les agents du C.P.R. sont venus à deux doigt de la victoire, comme le démontrent les résultats du scrutin. L'on disait que M. MacPherson avait l'appui, non seulement de M. Bennett, de M. Meighen, mais aussi de sir Edward Beatty. L'on a voulu répéter la tentative de 1917. Cette année-là, on avait mis de l'avant la question de la conscription; mais les agents des chemins de fer ne songeaient pas moins à passer au gouvernement un réseau ferroviaire banqueroutier. C'est en somme pour cela qu'il y a eu gouvernement d'union.

En 1938 on a voulu se servir de M. MacPherson pour attirer le drapeau britannique. Derrière l'Union Jack, sir Edward Beatty veillait. Il se tenait prêt à accepter le magnifique cadeau des C.N.R. Un peu plus et le tour était joué. En effet, au premier tour du scrutin, M. Manion obtenait 726 voix et M. MacPherson 475. Au second tour, M. Manion en obtint 830 et M. MacPherson 648. Ainsi donc M. MacPherson a gagné 173 voix au second scrutin, alors que M. Manion n'en a gagné que 104.

M. MacPherson bien appuyé

Répétons-le. Un peu plus et M. MacPherson passait. Eût-il commencé sa campagne quelques jours auparavant, la majorité des délégués de langue anglaise se ralliaient à sa candidature et faisaient bloc contre celle de M. Manion qui, lui, s'était prononcé nettement contre la fusion des chemins de fer.

Le succès remarquable de M. MacPherson s'explique de bien des façons. Si ce qu'on nous a rapporté est vrai, M. Bennett se montre de nouveau sous son vrai jour. Il était entendu que M. Earl Lawson était le candidat de M. Bennett. Celui-ci aurait dit à son jeune collègue qu'il lui trouverait lui-même deux parrains. M. Lawson lui aurait demandé s'il devait s'en occuper. Non, lui aurait répondu M. Bennett, qui avait déjà les yeux sur M. Diefenbaker, leader conservateur en Saskatchewan, et sur M. Earl Rowe, leader conservateur en Ontario, comme parrains de la candidature de M. Lawson.

Or, le soir même de la mise en nomination, M. Lawson serait-elle trouver M. Bennett pour s'enquérir des personnes qui devaient appuyer sa nomination. M. Bennett lui aurait répondu sèchement que M. MacPherson était son homme. A la dernière minute M. Lawson a dû se trouver des parrains. Sa mésaventure l'aurait complètement désorganisé, ce qui expliquerait qu'il ait fait si piètre figure, non seulement le soir de la mise en nomination mais au scrutin d'hier après-midi lorsqu'il a été éliminé dès le premier tour du scrutin. M. Lawson avait pourtant été l'un des plus fidèles adhérents de M. Bennett. Des intérêts supérieurs ont sans doute parlé.

Au diable le Québec!

Voilà de quelle façon se sont comportés les délégués de langue anglaise; voilà l'esprit qui a dominé durant le congrès.

Aussi la délégation du Québec ne s'est jamais sentie pleinement chez elle. Dès mercredi, plusieurs délégués québécois parlaient de quitter le congrès et le parti, en signe de protestation contre les discours impérialistes.

Hier fut de nouveau question d'un départ en masse. On doit rappeler que la délégation du Québec se composait des représentants des deux districts de Montréal et de Québec. Les délégués de Montréal étaient plus décidés que ceux de Québec à quitter la place; quelques-

EAU des CARMES

"BOYER" dissipe tous maux RECONFORTE

Sur du sucre ou dans une infusion. Toutes pharmacies

DOULEURS

MIGRAINES NEURALGIES MAUX DE DENTS RHUMATISME INSOMNIE

KALMINE

RAPIDITE d'action Efficacité ECONOMIQUE Sans ennui pour ni l'estomac

Agent général au Canada J.-ALFRED OUMES 84 rue St-Paul MONTREAL

Terre de lait et de miel

Québec, 8 (C.P.). — Une voiture de laitier s'est renversée hier sur les terrains du parlement et des centaines de bouteilles cassées sur la pierre de la chaussée ont couverts le gazon et les fleurs d'un flot laiteux.

Nos éphémérides

8 juillet 1846

Un départ émouvant

On trouvera peu de départs aussi émouvants dans l'histoire de l'Ouest que celui de l'abbé Lefebvre et du Père Laché, le 8 juillet 1846. Une épidémie terrible décimait la population de la Rivière Rouge. Le vicaire de Saint-Boniface, Mgr Provencher, restait seul pour remplir les fonctions ecclésiastiques. Mais il tenait à ce que les Indiens fussent évangélisés. Les deux vaillants missionnaires se rendirent à l'île à la Croix, située à trois cents lieues de Saint-Boniface. Tandis que les voyageurs enthousiastes se hâtaient vers les missions indiennes, vers ce "berceau d'évêques" dont parle le Père Duchaussois, l'évêque de Saint-Boniface assistait dans la mort ses braves paroissiens. En trois semaines, il dut présider à la sépulture de 96 personnes. Jamais il n'avait eu à déplorer pareil deuil. Cette pauvre Eglise de l'Ouest a coûté tant de larmes et tant de souffrances, il faut bien qu'elle soit promise à un avenir étonnant.

Aux infirmières

Méditations

Par Ch. POLLOI, prêtre

Aux infirmières

Voici un ouvrage qui manquait dans la spiritualité chrétienne. La vie spirituelle est identique en son essence dans toute vocation; mais quelles différences accidentelles, capitales en fait, pour assurer aux malades les contacts, la compréhension, le rayonnement heureux, et aussi pour mettre dans l'âme et l'activité de l'infirmière cette note juste qui, même sans paroles, éveille la vie morale, console, soutient le malade et tout son milieu!

Publié par un groupe de prêtres très unis à l'œuvre des infirmières, ce volume condense en ses pages la pleine vie chrétienne et ses applications les plus concrètes; mais cela, en un langage volontairement dépouillé de l'appareil technique ou de sentiments artificiels tendus. On verra à cette chose précieuse avant tout: un état d'âme juste, intelligent et généreux.

Sur le modèle de l'imitation de Jésus-Christ, le style est direct: il ne laisse pas devant des théories, mais il porte l'âme à un état volontaire prêt pour l'action et le confort. Ainsi l'infirmière est comprise, en sa tâche splendide mais très souvent pénible au point de vue physique, dure pour le sentiment parce qu'elle exige un cœur délicat, noble, noblement réservé aussi, hors de tout égoïsme.

La vocation d'infirmière, en ses modalités multiples, est une des grandes vocations de l'avenir, dans notre société qui s'organise selon un plan enfin plus nettement social. Au village comme en ville, avec le prêtre et le maître d'école, l'infirmière sera de plus en plus un rouage normal et heureux de la vie sociale.

On comprendra dès lors le caractère doctrinal mais simple, intentionnellement surnaturel mais pleinement humain, très bon et très pur de ces méditations. Celle qui les lira, recueillie et sincère, le cœur ouvert à Dieu et aux malheureux, y trouvera joie pour partir à sa noble tâche et reconfort dans ses saintes lassitudes.

Volume de 180 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste: 60s.

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Le livre tout indiqué:

L'Abitibi, pays de l'or

PAR EMILE BENOIST

Aux éditions du *Zodiaque*. — Livre de grande actualité, le seul du genre, sur la nouvelle région minière du Nord-Ouest québécois. Une carte géographique et nombreuses illustrations.

En vente au *Devoir*. Edition de luxe, exemplaire numéroté, \$1. Edition ordinaire, 75 cents.

ON ANNONCE DU TEMPS CHAUD

SONGEZ, S'IL S'AGIT D'UN

COMPLET D'ETE

A VENIR VOIR CE QUE NOUS OFFRONS A

\$18.50 plus

VOYEZ NOS ROBES ET MAILLOTS DE BAIN PANTALONS ET CHEMISES POUR LES SPORTS

NOUVEAU RAYON: HABITS POUR ENFANTS, CHAUSURES POUR HOMMES ET GARÇONS

Bonin

901, Ste-Catherine Est (Angle Saint-André)

TARIF

des annonces classifiées "DEVOIR"

du

Téléphone: BELair 3361

1 cent le mot, 25c minimum comptant.

Annonces facturées. 1 1/2 le mot, 40c minimum

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES. 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES. 4c par mot. MARIAGES. 41.00 par insertion.

FINANCE SUR AUTOMOBILES

Argent prêté sur automobiles — Finances — Refinances. Votre chèque dans 10 minutes. Crédit Moderne. 1466, 4527 St-Jenis, Marquette 5845. J.N.O.

DICTIONNAIRE A VENDRE

Larousse, 7 vol. Aubaine. CH. 9659.

Présentant

Wash LONDON DRY GIN

Bouteilles 25 cc. Bouteilles 40 cc.

\$1.30 \$2.70

H. LALONDE & FRERE

Les plus grands spécialistes du

TAPIS

4800 Ave. du PARC

Plus de confort pour votre argent

Brûleur Esso

Faites installer dès maintenant ce brûleur à l'huile de qualité supérieure. Vous le payez tout en jouissant de son service. Vous payez à compter de \$6.34 par mois.

Téléphonez ou écrivez pour renseignements.

IMPERIAL OIL LIMITED

CALENDRIER

Demain: SAMEDI, 9 juillet 1938
Saints Zénon et ses compagnons martyrs
Lever du soleil, 4 h. 14.
Coucher du soleil, 7 h. 44.
Lever de la lune, 5 h. 25.
Coucher de la lune, 1 h. 51.
Premier quart, le 4, à 8 h. 47 m. du matin.
Pleine lune, le 12, à 10 h. 4 m. du matin.
Dernier quart, le 20, à 7 h. 19 m. du matin.
Nouvelle lune, le 28, à 10 h. 53 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

VENDREDI, 8 JUILLET 1938

NUAGEUX, AVERSES
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 72.
Minimum aujourd'hui 54.
Même date l'an dernier 74.
Même date l'an dernier 78.
BAROMETRE: 10 h. am. 29.75, 11 h. am. 29.72, Midi 29.70.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de Meslé, 300a, St-Denis, Montréal.

Déclaration de M. Héon sur le congrès conservateur

Il y aura prochainement des échanges de vues avec M. Manion — Après cela, une conférence des notables conservateurs québécois — Alors se tranchera la question de l'appui à donner ou à refuser au parti bleu fédéral

Ottawa, 8 (D.N.C.) — Voici le texte de la déclaration que M. Georges Héon, député d'Argenteuil et président du comité du congrès pour la région de Montréal, a faite au représentant du Devoir, quelques heures après la fin des travaux du congrès national du parti conservateur.

"Les travaux du congrès national du parti conservateur sont terminés. Je n'ai pas à cacher que l'impression que je dégage pour moi de certaines résolutions qui ont été adoptées au nom du parti, des discours prononcés par d'anciens chefs et par de simples membres du parti, de l'esprit même qui a régné au cours des délibérations, n'est pas entièrement favorable.

"Je tiens à dire que la délégation de la province de Québec a fait une belle et très dure lutte au comité des résolutions, en faveur de la reconnaissance de nos droits et en faveur de l'adoption d'une saine politique canadienne. J'ai eu moi-même quelquefois l'occasion de faire des mises au point pénibles mais nécessaires. Et l'on peut rendre à la délégation du Québec le témoignage qu'elle a fait tout en son pouvoir pour débarrasser le parti conservateur de son ancien esprit, lequel, depuis plusieurs années, a été un gage de défaite dans notre province, notre population n'étant pas prête à accepter comme double drapeau politique le torisme et l'impérialisme.

"Que nous n'ayons pas réussi à opérer du premier coup la renaissance du parti, cela est évident par l'esprit qui a dominé au cours des délibérations et inspiré un trop grand nombre d'orateurs des autres provinces. Nos tentatives et nos efforts n'ont pas été, pour autant, tout à fait infructueux. Loin de là.

L'élection de M. Manion

"Nous avons le plaisir de dire que nous avons obtenu une victoire en faisant bloc en faveur de la candidature de M. R.-J. Manion, qui, comme je l'ai déjà dit, semblait le candidat le plus acceptable dans les circonstances. La victoire de M. Manion nous est un sujet de satisfaction. Il est bon d'ajouter également que, n'eût été de l'influence modératrice exercée par la délégation du Québec et de la menace continuelle que notre délégation constituait pour le succès du congrès ainsi que pour l'unité et l'avenir du parti conservateur, on se fût prononcé beaucoup plus explicitement en faveur de la participation aux guerres impériales et de la réforme constitutionnelle.

"Quoi qu'il en soit, notre influence a compté pour quelque chose, pour beaucoup, devrais-je dire. Elle compte davantage dans l'avenir. La lutte ne fait que commencer. Si les travaux du congrès ne nous donnent pas des motifs d'enthousiasme débridés, nous avons le ferme espoir de dissiper tout doute dans un avenir rapproché. C'est, en effet, mon intention d'avoir prochainement des entretiens avec le nouveau chef du parti, M. R.-J. Manion, afin de savoir le plus exactement possible jusqu'à quel point le parti conservateur est prêt à donner satisfaction à nos exigences légitimes et jusqu'à quel point le parti est désireux d'adopter une politique vraiment canadienne.

Convention collective

Washington, 8 (A.P.). — Henry Ford se trouve dans l'alternative de passer une convention collective avec la C.I.O., de St-Louis, ou de combattre la recommandation d'une enquête du Bureau du Travail de Washington.

L'enquêteur prétend que la Ford a violé la loi Wagner qui donne droit de conclure des ententes collectives et protège les ouvriers contre toute intimidation. L'union *Automobile Workers*, qui a voulu établir une convention collective à la Ford, représente 68% des employés de Ford, et 196 employés ont été mis à pied pour leurs activités syndicalistes. L'enquêteur recommande que ces employés soient réinstallés.

Un avion s'écrase

Billings, Montana, 8 (A.P.). — Un avion de transport, qui portait 8 voyageurs et un équipage de deux hommes, s'est abattu en décollant ce matin, de bonne heure. Une femme a été tuée et sept personnes ont été blessées, mais légèrement. L'avion s'enlevait vers Chicago, mais a descendu avant même de quitter le chemin de course.

Une locomotive saute

Missoula, Montana, 8 (A.P.). — La locomotive d'un convoi de marchandises du Pacifique Nord a sauté, telle une pièce pyrotechnique, près de Willis, Montana, tard hier soir. Trois employés et deux voyageurs ont été tués. Trois autres sont mourants.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Atrocités des "rouges" déguisés "en blancs"

Le général anglais Croft lance de graves accusations contre les "gouvernementaux"

Londres, 8 (S.P.C.-Havas) — Les amis de l'Espagne nationaliste publient une déclaration du général sir Henry Page Croft, député conservateur, accusant les "gouvernementaux" d'atrocités. Il ressort de cette déclaration que la division "gouvernementale" perdue à systématiser l'incendie des villages du secteur de Bielsa (Pyrénées). Quant au carnage de Castellon de la Plana, il n'a pas, heureusement, fait un nombre de victimes aussi considérable que celui qu'annonçaient les premières dépêches. Il demeure néanmoins un des plus hideux de l'histoire. Déguisés en soldats blancs, des miliciens ont attiré environ 2,000 personnes sur une place de la ville. Et pendant que cette foule se réjouissait à la pensée que Castellon était enfin libérée des rouges, ils ont soudain tiré sur elle à la mitrailleuse. Les balles tuèrent 200 personnes. On ne connaît pas le nombre des blessés. Cette nouvelle a reçu de nombreuses confirmations.

Commerce avec l'Espagne

Londres, 8 (S.P.C.) — Groupés en comité, des Britanniques propriétaires de navires affectés au commerce entre la Grande-Bretagne et l'Espagne ont fait une déclaration dont voici la substance: Notre commerce n'est pas dépourvu d'importance. Il prend de la valeur en ce temps d'intense concurrence internationale. Avant 1936, il dépassait 16 millions de livres sterling par an. Aujourd'hui, en ce qui concerne l'Espagne "gouvernementale", il ne vaut pas moins de 10 millions. Mais pour ce qui est de l'Espagne

du général Franco, les Allemands et les Italiens prennent rapidement la place des Britanniques. Par exemple, au cours du premier trimestre de cette année, on a transporté du Royaume-Uni à l'Espagne "gouvernementale" au moins 299,000 tonnes de charbon, tandis que le nombre de tonnes de charbon transportées du Royaume-Uni aux ports de l'Espagne blanche n'a pas dépassé 28,750. Tous les navires affectés au commerce entre la Grande-Bretagne et l'Espagne appartiennent à des compagnies britanniques. Certaines de ces compagnies — et ce fait a servi à une propagande politique pernicieuse — ont des capitaux étrangers, mais dans une proportion qui ne dépasse probablement pas celle des capitaux étrangers de compagnies de navigation britanniques s'occupant de transport dans d'autres parties du monde. Si l'on continue de bombarder des navires britanniques dans les eaux espagnoles, ce qui est illégal et digne de pirates, il s'établira un précédent qui empêchera le gouvernement britannique de protéger un commerce encore plus important que celui-là, notre commerce avec l'Extrême-Orient. La situation mondiale est trouble et nul ne peut dire où une nouvelle guerre peut éclater ni où les intérêts britanniques peuvent être en danger. Si maintenant, par suite d'un renversement complet de la politique que le gouvernement britannique a toujours suivie avant ce jour, on tolère les attaques contre le pavillon de la Grande-Bretagne, notre marine marchande subira une immense perte de prestige, et le nombre de ses navires diminuera rapidement.

La conscription en Nouvelle-Zélande

Un ministre dit qu'elle n'est pas nécessaire — La Nouvelle-Zélande est en guerre quand l'Angleterre est en guerre

Wellington, 8 (C.P.-Havas) — M. Mark Fagan, ministre sans portefeuille de Nouvelle-Zélande, a déclaré que si la Grande-Bretagne est entraînée dans une guerre, alors en moins d'une seconde, la Nouvelle-Zélande sera aussi en guerre. "Mais, dit-il, en l'absence de secours, une nation amie pourrait être dans l'impossibilité d'envoyer de l'aide outre-mer. Aussi la Nouvelle-Zélande devrait-elle pouvoir à sa propre défense. Le gouvernement est tout à fait opposé à la conscription et à l'entraînement obligatoire, et je crois que le gouvernement britannique a démontré que le système de volontariat est le meilleur et le plus en harmonie avec les idées britanniques.

Soldats tués en Ethiopie

Rome, 8 (C.P.-Havas) — Deux officiers militaires italiens, trois soldats et quatre hommes de milice ont été tués en Ethiopie, dans une escarmouche et des opérations de police, au mois de juin. Deux autres officiers sont morts de leurs blessures et 24 autres ont succombé à la maladie.

Chômeurs arrêtés

Victoria, 8 (C.P.) — La police a confisqué de nombreux chômeurs qui sous prétexte de vendre des insignes bloquaient les coins de rue.

L'aviation militaire américaine

Washington, 8 (A.P.). — L'armée et la marine américaines, ont pris des mesures sévères pour diminuer la part que prennent les avions et avions militaires dans les concours civils. Désormais ces permis seront réduits à trois ou quatre par année, et encore les concours devront être internationaux.

Record d'avions voliers

Elmira, N.Y., 8 (P.A.) — Deux envolées intéressantes ont été accomplies au cours des épreuves d'avions voliers tenues aux Etats-Unis.

Peter Biedel, champion des vols planés pour l'Allemagne, a déclaré hier que son envolée à Washington et celle du lieutenant R.-M. Stanley, de San-Diego, étaient toutes deux au-delà de ce qui s'est fait jusqu'ici. Le record pour ce genre de vol est détenu par Hanna Reitsch, de Darmstadt, en Allemagne.

Les deux aviateurs ont parcouru la distance de 225 milles d'Elmira à Washington. Ce record dépasse l'ancien de 23 milles, celui établi par Hanna Reitsch, de Wasserkuppe à Hambourg, en Allemagne.

Le record de Riedel et Stanley n'est pas encore proclamé officiel, par l'Istus, compagnie internationale pour le progrès des envolées sans moteur.

Tempête en Angleterre

Londres, 8 (C.P.) — L'Angleterre est aujourd'hui battue par le vent, la pluie et la grêle qui ont causé de grands dommages aux jardins et même tués des bestiaux. A Bishop Waltham, dans le Hampshire, il est tombé des grêlons de la grosseur d'une noix qui ont couvert le sol d'une couche de six pouces. Le vent a déraciné les arbres et emporté des toits.

En Chine

Changhai, 8 (SPA) — Il paraît que les opérations des guérillas dans diverses parties du pays japonais ont entreprises pour s'emparer de la capitale provisoire, Hankéou. Depuis une semaine, dit-on, les guérillas ont multiplié leurs attaques nocturnes dans la province de Hopé, notamment près de Peiping, ainsi que dans l'est du Honan, autour de Kaifeng et dans l'ouest du Kiangsou, près de Siutcheou. Des Chinois affirment que dans le Honan, les guérillas empêchent l'usage du chemin de fer de Loughai. Il paraît qu'elles ont détruit des ponts et décimé les troupes chargées de garder le chemin de fer. Les Japonais, qui s'efforcent, cela va de soi, de supprimer les guérillas, annoncent qu'ils ont pris deux bourgs qui servaient de base d'opérations contre le chemin de fer de Loughai. Ils affirment que 40 divisions d'irréguliers se concentrent dans la contrée montagneuse du Shansi. Ils ajoutent que ces irréguliers harcèlent les garnisons japonaises.

Les guérillas sont aussi à l'oeuvre dans la région de Changhai.

L'archipel des Paracels

Paris, 8 (S.P.A.) — Le gouvernement français a assuré Tokyo que la France respectera les intérêts du Japon dans l'archipel des Paracels. On sait que la France vient de pourvoir d'une police cet archipel, qui peut prendre une grande importance stratégique quant à la grande île chinoise du golfe du Tonkin, Haïnan.

Cette assurance est la réponse de Paris à une note de Tokyo. Le ministre des affaires étrangères, M. Georges Bonnet, a dit que cette note, loin d'être inquiétante, est de nature à attirer une réponse conciliante.

Victime de l'onde

Québec, 8 (D.N.C.) — Un jeune homme de 22 ans, Emile Pouliot, cordonnier, fils de M. Herménégilde Pouliot, de Ste-Germaine, s'est noyé dans le lac St-François, sous les yeux de quelques enfants. Son corps a été repêché une heure plus tard dans environ quatre pieds d'eau. A l'enquête du coroner, hier soir, sous la présidence de M. le Dr Viateur Bolduc, de St-Samuel, un verdict de mort accidentelle a été rendu. Emile Pouliot n'était établi à Lambton que depuis une couple de mois.

Population d'Ottawa

Ottawa, 8 (C.P.) — La population du "plus grand Ottawa" est aujourd'hui de 164,851 âmes, soit une augmentation de 1,961 âmes au cours de la dernière année, d'après l'annuaire que vient de publier une ville proprement dite est de 144,980 âmes et la population de la banlieue de 19,862 âmes.

Bulletin météorologique

Toronto, 8 (C.P.) — Voici le temps qu'il fera probablement demain dans les diverses régions de la province de Québec: golfe et rive nord: modérément chaud, nuageux, averses; baie des Chaleurs: nuageux, modérément chaud, averses; vallées du Saint-Laurent et de l'Outaouais: plutôt nuageux, averses dans plusieurs régions; nord-ouest du Québec et Lac-St-Jean: vents du nord, plus frais, averses ici et là.

Le départ de M. F.-J. Leduc

Commentaires et rumeurs autour du départ de l'ancien ministre de la voirie — La mairie de Montréal

Québec, 8 (D.N.C.) — La sortie de M. François-J. Leduc du cabinet Duplessis crée une situation nouvelle dans la politique provinciale. Bien qu'il ne soit plus dans le cabinet, M. Leduc reste député de Laval où il a été élu le 17 août 1936 avec la plus grosse majorité de tous les membres de l'Assemblée législative. On se demande ce que fera l'ex-ministre de la voirie à la prochaine session. On s'attend d'ores et déjà qu'il y aura un nouveau groupe en Chambre. M. Leduc aurait en effet des partisans au sein de la députation.

D'ici là auront lieu les élections à la mairie de Montréal. On dit que M. François-J. Leduc, ancien échelonné de la métropole, serait candidat à la succession du maire Adhémar Raynault.

Interrogé, M. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, a voulu faire aucune déclaration, préférant attendre à dimanche alors qu'il parlera à Rimouski.

M. Oscar Drouin, ex-ministre des Terres et Forêts, lui aussi, s'est montré très réticent. "Je n'ai rien à dire", s'est-il contenté de répondre.

M. le docteur Philippe Hamel, député de Québec-centre à la Législature et chef du parti National, a fait ce matin la déclaration suivante: "M. Duplessis a fait le grand ménage et il est au courant, paraît-il, qu'un membre de son cabinet n'a pas respecté sa signature. Il fait enquête, dit-on, et s'il peut mettre le grappin sur ce "vautre", il se propose de l'expulser avec éclat.

"M. Duplessis ne tolère pas les abus des autres. S'il savait faire le ménage, c'est sur lui qu'aurait dû porter le premier coup de balai."

On sait que M. Hamel, à plusieurs reprises a reproché à M. Duplessis de n'avoir pas respecté sa signature.

Tout est calme à Québec

Québec, 8. — Le calme était revenu à l'hôtel du gouvernement ce matin. Le premier ministre était absent de son bureau, et on ne l'y attendait pas avant cet après-midi. On ne croit pas qu'il y ait de séance du cabinet aujourd'hui.

Deux ministres au moins, MM. William Tremblay et Albiny Paquet, sont partis dès après la cérémonie de réassermement hier après-midi.

Ils étaient présents ainsi que MM. Duplessis, Gagnon, Dussault, Elie et Layton.

Avec un autre portefeuille, M. Duplessis pourra tenir une séance du cabinet, disait un laouiste ce matin. Il faut cinq ministres au conseil pour qu'il y ait quorum. M. Duplessis tient actuellement quatre portefeuilles.

Broyés à mort

Québec, 8 (D.N.C.) — Deux bambins, Claude, 5 ans, et Lucille, 4 ans, enfants de M. et Mme Albert Blais, de Giffard, ont été broyés à mort, hier après-midi.

Les deux enfants étaient à jouer près de la demeure de leurs parents, en face de la chapelle des Saints-Martyrs Canadiens, quand ils s'élançèrent soudain vers la chaussée dans un mouvement inattendu que ne put saisir à temps le conducteur d'un camion fortement chargé qui passait alors à cet endroit. Le geste des malheureux enfants était si inattendu que le conducteur du camion, M. Arthur Gagnon, ne put stopper assez rapidement pour empêcher les deux enfants de rouler sous les roues du lourd véhicule, où ils furent effroyablement broyés.

Accident mortel

Québec, 8 (D.N.C.) — Un jeune homme, Georges Laberge, âgé d'environ 25 ans, garagiste à Sainte-Croix, Lotbinière, s'est tué instantanément dans son automobile, hier soir, sur la route nationale Lévis-Montréal. La tragédie s'est déroulée à deux milles environ du village de Sainte-Croix dans la direction de Saint-Antoine de Tilly. Georges Laberge est le fils de N. le Dr Laberge, de Lotbinière, ainsi que le neveu de Mgr J.-Ernest Laberge, P.D., curé de St-Jean-Baptiste.

Au moment de la tragédie, le jeune Laberge était seul dans son automobile. Aux limites de la paroisse de Sainte-Croix le véhicule a capoté dans un fossé et le malheureux jeune homme a été tué raide.

La note d'hôtel

Bob Freeland, domicilié à Calgary, a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétrault, sous l'accusation de n'avoir pas acquitté sa note d'hôtel, qui s'élevait à \$95.

L'accusé s'était logé à l'hôtel Mont-Royal et il serait parti sans payer sa note. Son procès a été fixé au 12 août.

Le Gran Chaco

Buenos-Ayres, 8 (S.P.A.) — On tient de sources neutres que la Bolivie et le Paraguay acceptent tous les points fondamentaux d'un projet d'arbitrage ayant trait au Gran Chaco. Il se peut que ces deux pays signent dans quelques jours un traité qui mettra fin à leur vieux différend.

Le droit de citoyenneté

La Haye, 8 (A.P.) — Le gouvernement des Pays-Bas vient de décider de priver les volontaires hollandais qui combattent en Espagne de leurs droits de citoyens, mais de leur permettre de rentrer chez eux.

La Grande-Bretagne dépêche des renforts en Palestine

Situation tendue à Haïfa — Etablissement possible d'un régime militaire — Les Arabes se masseraient à la frontière de Transjordanie — Appel des chefs juifs à la modération

Jérusalem, 8. (A.P.) — Une bombe lancée sur un autobus près de la porte de Jaffa à Jérusalem, a fait 4 morts et 15 blessés, tous des Arabes. Les soldats du régiment des "Black Watch", baïonnette au canon, ont aussitôt vidé la place publique et se sont mis à la recherche de l'auteur de l'attentat: ils ont dû se porter au secours d'un Juif à qui la foule arabe menaçait de faire un mauvais parti. Cet attentat porte à 37 le nombre des victimes de ces neuf derniers jours.

Les soldats et les marins britanniques patrouillent aujourd'hui le port de Haïfa où les Arabes arrivent en grand nombre pour célébrer une fête religieuse. Le croiseur de bataille *Repulse* est arrivé dans le port pour remplacer le croiseur *Emerald*, et on vient d'envoyer de l'Egypte un renfort de deux bataillons ou de quelque 1600 hommes pour prêter main-forte aux quelque 10,000 policiers, soldats et aviateurs britanniques qui se trouvent déjà en Palestine. On songe à mettre la région de Haïfa sous le contrôle des marins et les fusiliers marins sont prêts à débarquer d'urgence pour rétablir l'ordre si la chose est nécessaire. Un magasin juif vient d'être brûlé dans la ville et trois Juifs ont été attaqués à coups de barre de fer et blessés.

On craint une guerre civile entre Juifs et Arabes et les autorités britanniques ont pris toutes les mesures de précaution possibles pour dominer la situation. Onze escadrons de l'aviation britannique sont prêts à décoller à une minute d'avis pour aller bombarder des villages ou des lieux où se produiraient un soulèvement. On a placé des soldats dans tous les villages du nord de la Palestine afin d'empêcher le développement de la petite guerre sur une vaste échelle.

Le gouvernement vient d'annoncer par radio que le haut-commissaire, sir Harold Alford MacMichael, déléguera ses pouvoirs au commandant en chef de l'armée s'il se produit de nouveaux désordres et lui laissera la liberté de proclamer la loi martiale. Les autorités ont arrêté plusieurs révisionnistes juifs qui ont été internés au camp de concentration d'Acre.

On affirme que les tribus arabes de la Transjordanie massent des hommes à la frontière de la Palestine. Les soldats britanniques ont dû livrer une bataille rangée à une bande de 600 arabes qui venaient, paraît-il, de Transjordanie: les arabes auraient perdu 13 hommes. On a construit une barrière électrifiée au coût de \$500,000 à la frontière nord de la Palestine.

Les chefs juifs ont averti leurs gens que la guerre civile était imminente s'ils cessaient de faire preuve de sang-froid et s'ils se laissaient aller à des actes de vengeance qui déshonorerait le nom juif et retarderait le progrès de l'établissement d'un foyer national juif.

Londres, 8. (A.P.) — Le secrétaire des colonies, Malcolm Macdonald, a déclaré aujourd'hui à la Chambre des Communes que les deux bataillons de troupes britanniques envoyées de l'Egypte demeureront en Palestine jusqu'à l'arrivée d'une brigade qui doit être envoyée d'Angleterre cet automne. Il a ajouté que la situation est tendue à Haïfa et il a refusé de répondre à la question d'un député qui voulait savoir qui fournit des armes aux Arabes.

Départ de colons

Montréal, 8. — En route pour l'Abitibi où ils vont s'établir sur des terres, plus de 100 futurs colons de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec sont partis hier soir, dans des voitures spéciales du Canadian National. On remarque aussi dans le groupe cinquante jeunes gens qui vont défricher et préparer les terres dans les centres de colonisation. Les jeunes gens en provenance de Valleyfield et des Trois-Rivières s'en vont dans le canton Lamorandière, au nord de Barraute; ceux de Québec, sur le parcours de la ligne Tschereau-Noranda du Canadian National.

Les chefs de familles de Montréal seront établis dans le canton Malartic et à Mos, ainsi que dans le canton Landrieville. On remarque aussi dans le groupe deux familles polonaises qui s'en vont dans le canton Lamorandière.

M. J.-B. Lancelot, surintendant de la Colonisation canadienne-française aux chemins de fer Nationaux du Canada, faisait remarquer à son départ que les récoltes promettent bien dans l'Abitibi, cette année. A Rousseau, le point le plus au nord des endroits de colonisation, il a cité le cas de tomates aussi grosses que le poing."

La question juive

Berlin, 8 (C.P.-Havas). — La seule solution de la question juive, déclare aujourd'hui dans un article de journal le Dr Alfred Rosenberg, le grand théoricien des nazistes, c'est leur isolement dans un territoire non colonisé. Il ne voit que les territoires africains comme l'Ouganda, dont on a déjà parlé comme refuge des Juifs, que l'on ne doit pas établir là où il se trouve déjà des colons européens. Il a déclaré que l'Allemagne est résolue de résoudre le problème juif de façon logique en évitant le retour à la situation créée par la tolérance des générations précédentes. Il prédit que la Pologne et la Hongrie devront un jour suivre l'exemple de l'Allemagne.

Jeune charitable

Québec, 8. (C.P.) — Les Chinois qui vivent à Québec ont célébré l'anniversaire de la guerre sino-japonaise en ne mangeant qu'un seul repas et économisant le reste pour l'aide à la Croix Rouge de Chine.

M. l'abbé Gadbois en Europe

M. l'abbé Charles-Emile Gadbois, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe et directeur de la *Saint-Chanson*, est parti aujourd'hui pour l'Europe. M. l'abbé Gadbois se rendra au Vatican au cours de son voyage et il présentera à Sa Sainteté un exemplaire de luxe orné d'enluminures de sa première édition du recueil de la *Bonne Chanson*.

Pendant son séjour en Europe, M. l'abbé Gadbois ira à Solesmes et dans plusieurs monastères bénédictins en Belgique. A Solesmes, M. l'abbé Gadbois perfectionnera ses études musicales et, en Belgique, ses études liturgiques. Il séjournera quelque temps à Paris dans l'intérêt de la *Bonne Chanson*.

Concurrence

Londres, 8 (C.P.-Havas). — M. Ronald Cross, secrétaire parlementaire du *Board of Trade*, a déclaré que les négociations engagées entre le Canada et la Nouvelle-Zélande pour établir des services de navigation subventionnés afin de résister à la concurrence déloyale des Etats-Unis avancent et qu'il espère pouvoir bien donner de bonnes nouvelles à ce sujet.

Ecrasée

Québec, 8 (D.N.C.) — Une tragédie s'est déroulée hier après-midi aux Grosses-Roches, en Gaspésie. Une fillette de 8 ans, Gabrielle Turcotte, enfant de M. et Mme Antonio Turcotte, a eu la tête broyée sous les roues de l'autobus qui fait le service entre Matane et Sainte-Anne des Monts. La mort fut instantanée.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies aériennes, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BELAIR 3361

Concours de tennis

DECLARATION DE M. R.-N. WATT, PRESIDENT DE LA CANADIAN LAWN TENNIS ASSOCIATION

"Nous avons reçu un câble de l'*Australian Lawn Tennis Association*, dans laquelle elle accepte, à condition, bien entendu, de réussir dans le concours contre le Mexique, de jouer la seconde élimination à Montréal. Il est donc fort possible que deux éliminations de la coupe Davis soient jouées à Montréal cette année.

"La première élimination sera jouée, d'un côté entre le Canada et le Japon, sur les courts du Mount-Royal Tennis Club, durant la dernière semaine de juillet, et de l'autre côté entre l'Australie et le Mexique, la même semaine, à Kansas City. Les gagnants de ces deux rencontres joueront l'un contre l'autre la semaine suivante et c'est cette seconde élimination que nous désirons obtenir pour Montréal.

"Si le Canada gagne contre le Japon, nous serons, bien entendu, heureux de jouer à Montréal. Nous avons maintenant l'acceptation de l'Australie et, d'après la correspondance échangée avec l'Association de tennis du Japon, nous sommes en état de croire qu'elle acceptera de jouer à Montréal, bien qu'une confirmation officielle soit attendue prochainement. Ceci ne laisse que le Mexique. Nous n'avons pas obtenu de réponse, mais nous sommes très confiants qu'il acceptera Montréal.

"Le gagnant de cette seconde élimination jouera avec le gagnant de la zone européenne. Le gagnant de cette rencontre finale jouera alors contre les détenteurs actuels de la coupe Davis, c'est-à-dire contre les Etats-Unis, durant la première semaine de septembre."

Jeune charitable

Québec, 8. (C.P.) — Les Chinois qui vivent à Québec ont célébré l'anniversaire de la guerre sino-japonaise en ne mangeant qu'un seul repas et économisant le reste pour l'aide à la Croix Rouge de Chine.

M. l'abbé Gadbois en Europe

M. l'abbé Charles-Emile Gadbois, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe et directeur de la *Saint-Chanson*, est parti aujourd'hui pour l'Europe. M. l'abbé Gadbois se rendra au Vatican au cours de son voyage et il présentera à Sa Sainteté un exemplaire de luxe orné d'enluminures de sa première édition du recueil de la *Bonne Chanson*.

Pendant son séjour en Europe, M. l'abbé Gadbois ira à Solesmes et dans plusieurs monastères bénédictins en Belgique. A Solesmes, M. l'abbé Gadbois perfectionnera ses études musicales et, en Belgique, ses études liturgiques. Il séjournera quelque temps à Paris dans l'intérêt de la *Bonne Chanson*.

Concurrence

Londres, 8 (C.P.-Havas). — M. Ronald Cross, secrétaire parlementaire du *Board of Trade*, a déclaré que les négociations engagées entre le Canada et la Nouvelle-Zélande pour établir des services de navigation subventionnés afin de résister à la concurrence déloyale des Etats-Unis avancent et qu'il espère pouvoir bien donner de bonnes nouvelles à ce sujet.

Ecrasée

Québec, 8 (D.N.C.) — Une tragédie s'est déroulée hier après-midi aux Grosses-Roches, en Gaspésie. Une fillette de 8 ans, Gabrielle Turcotte, enfant de M. et Mme Antonio Turcotte, a eu la tête broyée sous les roues de l'autobus qui fait le service entre Matane et Sainte-Anne des Monts. La mort fut instantanée.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies aériennes, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BELAIR 3361



Directrice: Germaine BERNIER

Femmes du siècle passé

Mary Ann de Lamartine

La consolatrice de l'homme ruiné

Sur le socle de la statue de Mme de Lamartine, dans le parc de Saint-Point, une main pieuse a tracé ces lignes: Il est plus doux de s'associer au deuil des grands hommes qu'à leur gloire. Leur gloire appartient à tous; leur deuil n'appartient qu'à qui les aime.

Elle a été la compagne du jeune poète reçu à l'Académie française dans un nimbe de succès. Elle a été la compagne de l'homme politique enveloppé dans son drapeau claque comme dans un hourvari de gloire.

Elle est maintenant la femme d'un vieillard dont la poésie est démodée, le prestige tombé, la popularité éteinte; d'un homme lassé, ruiné qui n'a plus d'influence, plus d'enfant, et qui a des dettes...

Il ne s'agit plus, à présent, d'inspirer des vers ou de corriger des discours politiques. Il s'agit d'aider le pauvre tacheron littéraire qui, pour faire honneur à sa parole, pour combler le gouffre imprudemment creusé, s'est attelé, à 60 ans, à un labeur qui semble une sorte de gageure héroïque: produire, produire, coûte que coûte, en tasser les lignes au bout des lignes, payer ses dettes.

Cette femme qui, toute sa vie, n'a pas eu d'existence personnelle, mais qui a tout subordonné à son mari, qui, à l'indifférence, voyage, reçu, flâné, vécu dans le tourbillon ou la solitude, du moment que l'intérêt, le plaisir ou la gloire d'Alphonse étaient en jeu; cette femme entre de plain-pied, tout naturellement dans son nouveau rôle. Il faut travailler? Travillons. Il faut faire des lignes? Faisons des lignes. Elle n'a jamais eu de santé; ces temps derniers, les angoisses et les soucis l'ont minée; tant pis, elle prendra sur elle. Quand elle est vraiment trop fatiguée pour se lever, elle corrige des épreuves dans son lit; elle fait des recherches bibliographiques, elle prend des notes, machin, la besogne à son mari, lui épargnant le labeur fastidieux de la documentation préliminaire. Quand un sujet commandé semble vraiment par trop ingrat au pauvre poète, au pauvre Pégase attelé à une charrue, c'est elle qui rédige l'article, et qui le lui laisse signer ensuite. Car elle a ce tact suprême de ne pas lui faire sentir qu'elle lui rend service, et d'admirer envers et contre tous le vieil homme déchu, qui a tant besoin d'approbation et d'hommage. Il faut voir de quel ton elle parle de ces "productions alimentaires", de ces piétières besognes imposées; elle n'emploierait pas d'autres mots pour louer les Recueils de l'Harmonie.

Mon mari termine son histoire de l'empire ottoman; le crains qu'il ne la fasse par trop solennelle.

Il est juste d'ajouter que cette tendre admiration ne la rendait ni aveugle ni complaisante. Elle avait une foi trop solide — cette foi pieusement acquise jadis à travers les controverses protestantes — pour ne pas souffrir quand son grand homme tant aimé ternissait sa plume à des évocations impures. Un de ses biographes nous la montre au cours de la composition de la *Chute d'un ange*, tâchant d'obtenir des adoucissements, des corrections, à ces vers d'une beauté lascive qui risquaient de blesser les âmes...

Mais quand elle l'a critiquée, elle, par devoir, ah! comme elle sait bien le défendre vis-à-vis des autres! Elle souffre mille morts quand elle voit des journaux boulevardiers (qui eussent pu, à la vérité, s'abstenir de ce coup de pied de l'âne...) ridiculiser le poète, insinuer que sa ruine n'est que le juste châtiment de folles prodigalités.

Il faut payer ses qualités, écrit-elle: l'optimisme, l'idéal, le génie, sont de grandes dons entraînant de grandes peines... Le génie comporte un laisser-aller, mais en même temps une générosité sans bornes qui sera, l'espère, recue en balance par Dieu. J'en connais les sources, de ces embarras financiers: sauf les achats de terre, ce sont celles que Dieu admet en disant que "la charité couvre la multitude des péchés".

Quand elle a bien clamé que la charité a conduit à l'abîme le poète déchu, elle n'a pas un mot de reproche pour celui qui l'a ruinée avec lui et elle ajoute humblement:

J'ai toujours tenu notre ménage avec économie et régularité... Je n'ai pour moi aucun besoin de luxe...

Et, comme "elle n'a pas besoin de luxe", elle entasse allégrement les sacrifices: un jour, ce sont des meubles qu'elle vend; un autre jour, c'est son cheval; dans un jour de détresse, elle se sépare secrètement, le cœur déchiré, des beaux manuscrits de poèmes copiés jadis par son mari tout expressément pour elle. Un de leurs amis envisage la possibilité de placer en viager le peu d'argent liquide qu'ils possèdent; elle lui répond ces quelques lignes où, sous la pauvreté des mots, passe comme une folie d'abnégation généreuse:

Je veux que, dans cette affaire, il ne soit jamais question de nous deux, mais de lui seulement. Pour moi je n'ai aucun besoin, et c'est bien plus facile de réaliser la chose sur une seule tête. Ne pensez pas que je fasse un sacrifice, pas du tout. Si M. de L. vit, j'aurai toujours assez avec lui; et si, contre toutes les prévisions humaines, le lui survit, vous comprenez que j'aurai besoin de peu, et de ce peu pas longtemps...

Elle en est arrivée à l'abnégation totale; et dans une de ses lettres elle s'excuse presque d'être fatiguée et pas gaie, quoique, Dieu merci, il n'y ait rien d'inquiétant pour Alphonse: est-elle donc capable encore d'avoir une tristesse, un souci, dont son mari ne soit pas la cause?

Pourtant, on la sent bien lasse, parfois, dans ses dernières lettres:

Il est bien doux, écrit-elle au cours d'un séjour dans sa famille anglaise, de faire l'enfant gâtée, d'être aimée et choyée.

Elle a eu peu d'occasions de "faire l'enfant gâtée", épouse maternelle d'un vieil enfant malheureux. A certains jours, elle a l'impression affreuse qu'elle a joué sa vie sur une chimère:

Il n'aime que ses chiens... avouera-t-elle tout bas, en une heure de dépression. Quelquefois, je m'assois toute seule dans le jardin du chalet, je me dis: "Il faut beau!" Mais je ne peux en jouir, rien ne m'est plus rien...

Mais tout de suite elle ajoute:

Il faut vivre, pour qu'il ne soit pas accablé de mon fardeau joint au sien...

C'est que cette femme aimante est aussi une chrétienne. Elle a aimé passionnément son mari — un pauvre être créé et imparfait, qui la déçut dans l'image sans défaut qu'elle s'était formée de lui. Mais comme elle l'a aimé en Dieu, engageant sa foi pour le temps et l'éternité, elle continue à l'aimer fidèlement, courageusement, avec ses faiblesses, les souffrances qu'il lui a apportées, apercevant à la lueur des vies surnaturelles le pourquoi d'une épreuve jugée d'abord trop lourde.

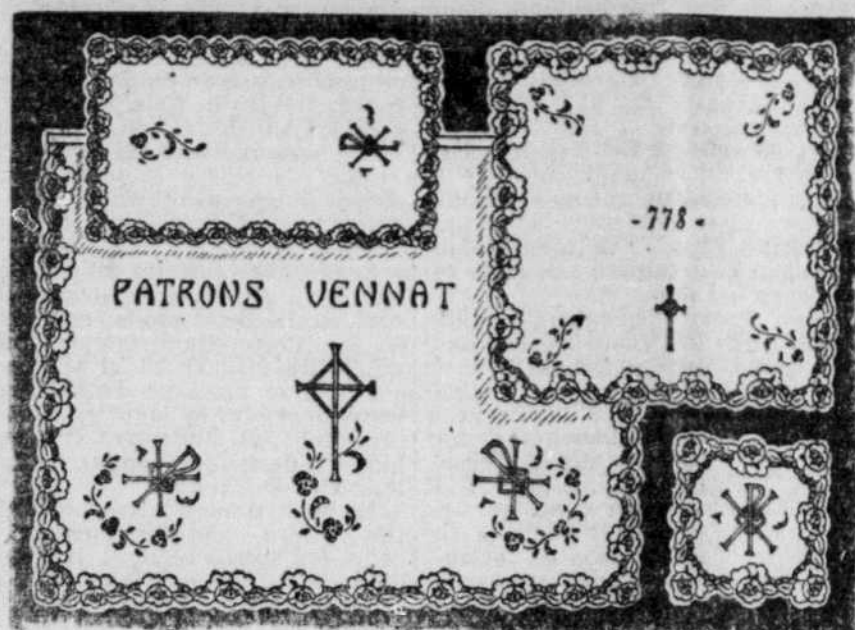
J'ai compris que Dieu savait mieux que mon aveugle égoïsme d'affection ce qui était pour le mieux en tout. J'ai eu la brièveté de la vie et l'approche de son terme, j'ai senti qu'à ce moment-là il n'y aurait plus que des actes d'abnégation et de dévouement qui pourraient compter. Il est bon que je sois préparée et que je m'occupe du terme de mon voyage...

Maintenant, une seule préoccupation subsiste: obtenir, par ses souffrances, le salut de ce mari qu'elle chérit plus qu'elle-même. Sans doute, il a toujours eu l'âme religieuse. Mais il n'a pas toujours eu l'accord de ses principes et sa vie; cette religion, d'ailleurs, est-elle autre chose qu'un poétique déisme, est-elle une adhésion formelle au dogme catholique? Non, hélas! Et dans son œuvre, que de pages troublantes, que de languides évocations!

Et la pauvre femme prie sans relâche. Un soir, se sentant plus malade avec cette toux opiniâtre qui lui brise la poitrine, elle rédige une longue lettre qu'elle cache dans son secrétaire, avec cette inscription: Pour Alphonse seul. C'est son testament.

Crois que je t'ai aimé de toute la puissance de mon âme, et que je demande à Dieu d'être réunie à toi dans le ciel. L'idée qu'il y a plusieurs demeures et que nous serons par ensemble fait mon tourment. Je voudrais mourir avec la certitude que tu auras tu chercherais la rédemption par Jésus-Christ et qu'ensemble nous serons dans son paradis...

NOTRE PATRON DE LA SEMAINE



No 778 — PARURE D'AUTEL. Très gracieux dessin avec sa bordure au riche et le monogramme du Christ en broderie pleine. Patrons à tracer: amict, 25c; corporal, 20c; 3 autres morceaux ensemble, 30c. Perforés amict, 50c; corporal, 35c; 3 autres morceaux ensemble, 50c. Au fer chaud, amict, 35c; corporal, 30c; manuterge, 25c; purificatoire, 25c; pale, 20c. Les 5 morceaux ensemble estampés sur toile spéciale pour lingerie d'église suivant qualité, \$3.50 ou \$4.75. Coton français fin et brillant pour la broderie, 75c.

Abonnez-vous à notre Revue de Broderie et Musique, seulement 12c par an.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par chèque de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 8 JUILLET 1938

Ci-inclus.....pour patrons nos.....

Nom.....

Adresse.....

Et un jour de mai, c'est la fin. Elle a lutté longtemps. Elle se couche enfin pour ne plus se relever. Durant huit jours et huit nuits elle se débat dans un cauchemar de fièvre. Son mari l'entend à travers la cloison. Il n'est pas tout près d'elle: un rhumatisme lui tord les membres et l'immobilise. Elle a sombré dans l'inconscience; mais elle sent qu'il n'est pas là, qu'il est malade, qu'il a besoin d'elle. Depuis quarante ans, elle n'a vécu que pour lui, et sans cesse elle cherche à se précipiter hors de son lit, répétant dans son délire ce mot qui a été le fond même de sa vie: *Alphonse m'appelle!*

A présent, c'est elle qui, morte, va l'appeler.

Peu à peu, le vieux poète sent se réveiller dans son cœur la foi de ses premières années. Elles sont trois maintenant à prier pour lui, la-haut: sa mère, sa petite fille, sa femme... Graduellement, la vague religieuse de ses œuvres fait place à une foi plus précise. Les derniers volumes du *Cours familier de littérature* renferment des accents jamais entendus encore: celui sur Job qui semble une confession générale terminée par ces mots: *Je m'humilie. Je me repens. L'espère.* Celui sur l'imitation dont, aux derniers mois de sa vie, il fera sa lecture quotidienne. Celui surtout qui semble être un écho de l'admirable testament de sa femme:

J'aspire à l'éternelle réunion des âmes dans le sein du Maître doux, élément et miséricordieux... O Dieu de mon berceau, sois le Dieu de ma tombe.

Et c'est sous la main bienévoquée d'un prêtre, toutes fautes avouées, toutes erreurs payées, que meurt le vieux poète déchu, et plus grand d'âme, son exploitation qu'aux primes années de sa gloire, retournant en l'âme à Dieu, comme elle l'avait rêvé, celle qui l'a si hautement aimé.

Ils sont enterrés côte à côte dans la modeste chapelle de Saint-Point. Ainsi l'avait-il demandé dans un de ses poèmes:

Ah! quand la mort viendra, d'un autre amour suivie, Steindre en souriant de notre double vie, L'un et l'autre flambeau, Qu'elle étende ma couche à côté de la tienne.

Et que ta main fidèle embrasse encore Dans le lit du tombeau.

Marguerite BOURCET (La Maison)

cours en chemin de fer: toujours l'avion. C'est chic, ce métier-là.

Oui, dit Bruno, et j'espère bien que Philippe nous emmènera un jour. Mais rien ne peut me faire oublier la mer. Le domaine de l'air est incontestablement susceptible de maintes révélations, j'ai beaucoup de plaisir à lire les expéditions et préparatifs d'expéditions vers la stratosphère, les études pour atteindre la planète Mars par propulsion de fusées successives, avec tous les chiffres astronomiques — c'est le cas de le dire — qui accompagnent les calculs. Oui, cela me ferait oublier de boire et de manger. Mais rien ne peut vaincre mon amour de l'océan. J'ai même parfois envie Alain Gerbault et son petit cotre. Mais non, tout à fait seul, c'est trop seul. Et puis, j'ai vu à Brest nos belles unités navales, et je pense avec enthousiasme aux nuits où je prendrai le quart, face à la mer, en tête à tête avec elle, comme si elle était uniquement à moi. Nuits tropicales, nuits boréales, ça m'est égal: ce doit être splendide!

— Toi, tu rêvais de la mer de-

Retraites fermées juillet-août-septembre

Voici les dates des retraites fermées qui seront prêchées au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal, Ouest, Outremont.

Juillet, du 14 au 17 et du 21 au 24, jeunes filles.

Juillet, du 26 au 29, Dames.

Août, du 18 au 21 et du 25 au 28, jeunes filles.

Septembre, du 25 au 28, Dames.

Septembre, du 8 au 11 et du 15 au 18, jeunes filles.

Voici les dates des retraites qui seront prêchées au Couvent de Marie-Réparatrice, 865 Saint-Charles, Trois-Rivières: juillet, du 13 au 16, du 22 au 25 et du 26 au 29, jeunes filles; du 18 au 21 et du 31 au 3 août, Dames. Août, du 4 au 7 et du 8 au 11, jeunes filles.

Les bonnes recettes

SOUPES AUX TOMATES

1 boîte de tomates en conserve ou 6 tomates rondes, 1 1/2 pinte d'eau, 12 poivres ronds, 1 oignon moyen tranché, 4 feuilles de laurier, 6 clous de girofle, 1 c. à table de sucre, 2 c. à table de sel, 4 c. à table de beurre, 6 c. à table de farine, quelques feuilles de céleri.

Cuire tous les ingrédients, moins le beurre et la farine, durant vingt minutes. Passer au tamis. Amalgamer le beurre et la farine, puis y ajouter graduellement le liquide chaud. Laisser cuire quelques minutes en brassant.

OIGNONS A LA CREME

Six oignons moyens, 2 c. à table de beurre, 2 c. à table de farine, 1 tasse de lait, chapelure, sel et poivre.

Faire fondre le beurre, ajouter la farine et le lait chaud. Assaisonner. Placer les oignons cuits dans un plat à gratin beurré, masquer avec la sauce blanche, recouvrir de chapelure, mettre dorer au four.

Ces recettes sont extraites du bulletin de recettes par Estelle LeBlanc, instructrice en économie domestique et publiée par le ministère de l'Agriculture de Québec.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Nos chapeaux d'été



De la Louisiane au Canada

Un mariage prochain

Nous avons le plaisir d'annoncer le prochain mariage de Mlle Claudine de Bessonet, de Lockport, Louisiane, et de M. Raoul Bernier, de Montréal.

Mlle de Bessonet est l'une des Évangélines qui ont fait, en 1936, le voyage du Canada. M. Raoul Bernier, homme d'affaires connu, est le fils de notre ami M. J.-A. Bernier, ancien président de la Saint-Jean-Baptiste et de l'Association catholique des Voyageurs, membre du conseil d'administration de l'Imprimerie populaire, la compagnie qui édite le *Devoir*.

Le mariage aura lieu au début de septembre, en Louisiane.

Les funérailles de

Mme L.-J. Robillard

En l'église St-Pierre-Apôtre, ce matin, à 8 h., ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les imposantes obsèques de Mme L.-J. Robillard, née Courtois (Eugénie).

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Louis Guilbault.

Le service funéraire fut chanté par le R. P. S. Chénave, O.M.I., curé de la paroisse, assisté des abbés Lucien Lavigne et Philippe Courtois, comme diacre et sous-diacre.

Aux autels latéraux, deux cousins, MM. les abbés A. et L.-Paul Allard ont dit des messes basses et à l'orgue, sous la direction de M. Legault, maître de chapelle, la chorale de St-Pierre-Apôtre, exécuta des parties des messes d'Yvon et de Perosi.

Le deuil était conduit par le mari et les fils de la défunte: MM. L.-J. Robillard, N.P., de l'étude Robillard, Brien et Robillard, Michel-Emile, E.E.L., François, Claude, Louis, Paul, Charles, Pierre et Jean, ses frères; MM. L.-Bouéne Courtois, président et gérant de la Société Coopérative des Fruits Funéraires, Me Arthur Courtois, N.P., secrétaire de la Chambre des notaires de la province de Québec, Hector, Paul et Louis Courtois.

Dans le cortège, on remarquait: Me Théophile Brasseur, N.P., Me Alphonse Bayard, Dr Fleury, de l'hôpital St-Luc, Dr Paul Morin, Me Antonio Brien, N.P., Alphonse Robillard, Louis Robillard, N.P., Dr Georges Pelletier, Léo Robillard, Roger Champoux, de la Presse, J.-A. Lalonde, Philippe Ouellette, Gérard Gauthier, Léo Robillard, Théodore Perreault, J.-Léo Deslauriers, Romuald Deschamps, Wilfrid Dumontier, P. Parent, Pierre Marion, Ombrière Rivest, Fernand Desrosiers, J. A. Lefebvre, O. Beaudry, Maurice Vincent, J. E. Vincent, Geo. Vincent, Jos. Brien, Me W. Labonté, N.P., A. Pelletier, Dr J. E. Forest, A. Courtois, André Côté, Gustave Côté, D. Côté, E. Pêré, Jules Choquette, V. Roy, O. Beaudry, J. Baron, N. Trudeau, Arthur Turcot, A. Asselin, J.-B. Barbeau, L. Lacouture, H. Asselin, Rodrigue Chailfoux, J. L. Massé, Jean-Marie Roy, J. L. Mendier, Chas Fréchette, O. Crivier, Rodrigue Chailfoux, Henri Sirois, Edouard Gauthier, Jos. Cartier, J.-B. Charbonneau.

CECI VOUS FERA VENIR L'EAU À LA BOUCHE

SUCCULENTES fraises mûres et rouges et du croustillant Shredded Wheat brun doré avec une généreuse quantité de lait ou de crème. Une offrande de parfaite saveur venant de la nature... mets délicieux, léger et sain... un repas complet pour les grandes chaleurs.

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD. Niagara Falls, Canada



Mangez du SHREDDED WHEAT FAIT AU CANADA - DE BLE CANADIEN

Feuilleton du "Devoir"

ROSIE et l'AMOUR

par Jacqueline Vincent

11. (Suite)

— Philippe se rappelle cette prouesse, dit Rosie en riant, je me souviens aussi qu'il m'a débrouillée ce soir-là pour m'éviter une nouvelle réprimande. Ses mouvements étaient si doux pour me froter le nez que j'ai cru qu'il me le déplaçait.

— Pour tout dire, achève Benoît, le grand cousin a convenu qu'ayant assisté avec nos grands-parents à la première Communion privée, il l'avait trouvée presque métamorphosée.

ne à Philippe d'avoir compromis près de vous mon prestige — hum! — en vous dévoilant mes méfaits de jeunesse. Et tu dis, Benoît, que cette ex-nurse de votre sœur aînée s'est lancée dans l'aviation? Je le croyais ingénieur.

— Oui, mais ayant fait son service militaire à Istres dans l'aéronautique, il est devenu un pilote consommé et convaincu. Il est attaché maintenant à la maison Morane, je crois, pour la réception des appareils, et son plus grand plaisir est de prendre les airs. Figure-toi qu'il ne fait jamais de longs par-

gible des bons diners.

— J'ai bien fait d'en profiter, puisque je n'ai pas eu d'indigestion, et maman a bien vu que je ne passais aucun plat. Elle est moins sévère que toi. Pas une seule fois elle ne nous a lancé un oeil... tu sais un oeil sous les sourcils à peine froncés... un oeil qui ne fait que passer sur nos erreurs sans s'y arrêter, et qui suffit pour nous dire: Attention à vous! Donc, tout s'est bien passé.

— La Solange en minaudant autour de Benoît lui a fait une tache sur son pantalon parce qu'elle riait trop fort, un verre de porto à la main. On a pu l'enlever.

— Solange? ou le pantalon? — Mais non, voyons, la tache.

— Et vous avez vu la Solange et le Rhône, la petite fille qui donne la main à son papa?

— Le Rhône seulement, et encore. Nous avons grimpé avec maman la veille du mariage, en arrivant à Notre-Dame des Doms. C'est ainsi que nous avons vu le fleuve, le pont Saint-Benezet — le pont d'Avignon, enfin, comment s'en-

— Que devons-nous encore te dire? Que maman était très gentille en gris-argent, mais tu l'as vue à l'essayage, et puis c'est encore une histoire de robe.

— Le menu? On te l'a donné, le mien, le plus beau puisque celui de Bruno était taché.

— Oui, et tu as même ajouté, à ma confusion, que tu avais mangé de tout, Benoît, l'amateur incorri-

dispenser? — Nous n'avons pas pu visiter le palais des Papes, mais de là-haut, la perspective était fort belle.

— Et Villeneuve en nougat rose? — Oui, Villeneuve... des ruines curieuses, mais pas en nougat rose du tout, grisailles comme des vieilles pierres. D'ailleurs, pas de soleil, et un vilain mistral qui vous flanquait des gifles, un mistral à faire envoler loin d'Avignon sa couronne de créneaux. Et puis le lendemain... eh bien, le lendemain, c'était la noce, la fameuse noce à Saint-Agricol — un drôle de nom — et tous les gens qui défilaient, le gala aux Dominions. Rêvoir menu. Le surlendemain, encore des allées et venues; tante Berthe changée en fontaine qui pleurait sa Jacqueline, laquelle en possession de son époux tout neuf ne pensait sûrement pas à sa mère, même si, comme Benoît, elle n'est pas faite pour les définitives amours. Enfin, le soir, nos couchettes dans le rapide: Benoît en l'air, moi au milieu, maman en dessous, comme au départ; l'arrivée à Paris, la ville qui

s'éveille, bousculade, ahurissement. La balade au soldat inconnu, déjeuner au Printemps, où maman voulait choisir un petit cadeau souvenir pour Nadette et pour toi. A cinq heures le rapide pour rentrer; à la maison, dîner, pas le temps de bavarder, au pied tout de suite, et ce matin, le bahut, achève Bruno, tout d'une haleine. Es-tu enfin contente, mamzelle la philosophe?

Oui, la grande sœur avait recueilli des collègues tout ce qu'ils pouvaient lui donner. Le jugement en profondeur lui serait livré par sa mère. Elle lui communiqua les impressions des jumeaux.

(A suivre)

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Notre-Dame est à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), editrice-propriétaire — Georges Falardeau, directeur-gérant.

Cette page est imprimée au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), editrice-propriétaire — Georges Falardeau, directeur-gérant.

LA VIE SPORTIVE

Si Johnson n'accorde que cinq coups sûrs

Rochester, 8. — Le Rochester a vaincu les Royals de Montréal hier soir par un résultat de 7 à 1 pour remporter la série contre le club de Babbit Maranville et la victoire des locaux hier est largement due à la magnifique tenue du lanceur Si Johnson, qui n'a accordé que cinq coups sûrs aux visiteurs.

Del Weiherer a commencé la partie au monticule pour Montréal et a commis une erreur qui a permis à Rochester de croquer le marbre trois fois et d'assurer la victoire à la troisième manche.

Après le simple de Naron, Sammy Baugh a tenté un sacrifice, mais Weiherer a mal lancé au premier après avoir attrapé le bunt et les deux coureurs ont été saufs. Tous deux ont avancé sur le sacrifice de Johnson, et le simple de Juelich les a fait compléter. Juelich a croisé le marbre à son tour quand Jack Sturdy a frappé un trois-buts.

Les locaux ont compté un autre point à la cinquième manche et trois à la sixième. Un simple de Tom Oliver et le deux-buts d'Ab Wright ont permis à Montréal de compter son seul point à la quatrième manche.

Odis Swigart a remplacé Weiherer à la cinquième et il a cédé sa place à Harry Smythe à la manche suivante après avoir alloué quatre points. Smythe a lancé les trois dernières manches et les Ailes n'ont pu frapper un seul coup sûr contre lui.

La joute a été interrompue à la fin de la huitième manche afin de permettre aux Royals de prendre le train pour Montréal, où ils commenceront ce soir une série de cinq parties contre les Chiefs de Syracuse.

MONTREAL

	ab	p	cs	t	a	e
Oliver, 3b	4	1	1	0	0	0
Benning, 3b	2	0	1	1	3	1
Wright, cd	2	0	1	1	3	1
Hooks, 1b	3	0	0	10	2	0
Kies, r	2	0	0	4	1	0
Campbell, r	1	0	1	3	8	0
Bel, 2b	3	0	0	3	0	0
Schuster, ac	3	0	1	2	0	0
Moser, cg	3	0	1	0	1	0
Wetherell, l	0	0	0	0	0	1
Swigart, l	0	0	0	0	0	1
Smythe, l	1	0	0	0	0	0

Totaux 27 1 5 24 13 2

ROCHESTER

	ab	p	cs	t	a	e
Juelich, 2b	4	1	2	4	5	0
Hopp, cg	4	0	2	0	2	0
Sturdy, 3b	4	0	2	0	2	0
Vezilich, 2b	0	0	1	0	0	0
Crabtree, cc	3	1	0	3	0	0
Cobb, 1b	4	1	2	0	0	0
Naron, r	4	2	2	4	0	0
Baugh, ac	3	0	2	0	2	0
Johnson, l	3	0	2	0	2	0

Totaux 32 7 10 24 12 0

Résultat par manches:

Montréal 00010000—1

Rochester 00010000—7

SOMMAIRE

Points produits par Juelich 2, Sturdy 2, Wright, Cobb, Naron, Johnson. Deux-buts: Wright, Cobb. Trois-buts: Sturdy. But volé: Crabtree. Sacrifices: Baugh et Johnson; doubles-jeux: Baugh à Juelich à Cobb; Sturdy à Juelich à Cobb. Laissez sur les buts: Montréal 3, Rochester 5. Buts sur balles de Wetherell 1, Swigart 2. Retirés par Johnson 3, Wetherell 4, Smythe 2. Coups réussis sur balles de Wetherell 2 en 4 manches; 2-3, Swigart 3 en 1-3 manche; aucun de retiré à la 6e; Smythe, 0 en 3 manches. Frappé ar Johnson: Benning. Lancer pendant: Wetherell. Arbitres: Campbell et Almsmith. Durée: 1 h. 56.

AUTRES JOUTES

Baltimore 013020002—8 11 0
Syracuse 102000010—4 13 2
Wichita et Spencer; Gee, Mooty et Richards.
Jersey City 000002020—4 11 2
Newark 000300133—7 9 0
Baker, Stiles et Padden; Donald et Holm.
Rochester 101002004—8 12 0
Buffalo 100010020—4 6 2
Sullivan, Olson et Harshany; Reiber; Funk Jacobs et Phillips.

La réunion de Mont-Royal

Tout est prêt pour l'ouverture de la réunion à Mont-Royal et la première matinée à la piste de Ville Modèle promet d'attirer une assistance nombreuse malgré l'incertitude de la température.

Les entrées de cet après-midi ont fermé avec 74 inscriptions et pour ne pas être pris au dépourvu, au cas de changement de la piste, le secrétaire des courses a préparé les conditions pour deux épreuves d'après-midi, à 2 h. 30 et 4 h. 30. On ne peut par là se faire une idée du nombre de pur-sang qui doivent prendre part au meeting et de l'anxiété des entraîneurs et propriétaires à les faire courir.

Neuf routiers de la division de trois ans et plus doivent prendre part à la Bourse inaugurale, d'une distance d'un mille et un seizième. Le champ est bien équilibré et il est difficile de pronostiquer le vainqueur.

Comme à King's Park, le pari double se disputera sur les premières et dernières courses, pendant que la quinielle aura lieu sur la 7e preuve. La direction a annoncé que les courses commenceront à 2 h. 30.

Les sauteurs auront leur première chance à Montréal dès demain après-midi, un numéro d'un mille et trois quarts leur ayant été réservé. Artie Sun, Glen Man et Mucle Doo ont été ajoutés à la colonie des sauteurs, qui dépasse maintenant 30 chevaux.

LeBrasseur gagne rapidement sur Kranz

Florian LeBrasseur a obtenu une victoire rapide hier soir sur son rival Jack Kranz, car c'est à la deuxième manche que le boxeur canadien-français a expédié son adversaire au pays des rêves par une série de jabs suivi d'un solide direct à la mâchoire.

LeBrasseur s'est révélé bien supérieur à Kranz car ce dernier a pu à peine porter un coup à Florian, mais même avec une bataille neu balancée les six mille spectateurs présents au Stade du Montréal ont semblé satisfaits de l'exhibition donnée.

Comme la température était menaçante le promoteur Racicot a décidé, avec le consentement de la Commission athlétique, de faire disputer le combat principal comme deuxième numéro à l'affiche et les spectateurs ont approuvé cette sage décision.

LeBrasseur, contrairement à son habitude, s'est porté à l'attaque dès le son de la cloche et en peu de temps l'on a pu se rendre compte de la grande supériorité de notre compatriote.

Maxie Berger, le champion poids léger du Canada, a remporté une victoire qui n'eut pas le don de plaire à l'assistance bien qu'elle ait paru passablement selon les faits. A notre avis, un verdict nul aurait peut-être été plus satisfaisant mais Berger avait livré un beau combat.

Voici les résultats des combats: Florian LeBrasseur, 182, bat Jack Kranz, 181-2, hors de combat à la 2ème manche.

Maxie Berger, 139, bat Tommy Rawson, 138-1-2, décision en 10 rondes.

Jackie Callura, 120, obtient la décision sur Harry Gerson, 117-1-2, 8 rondes.

Tony Dupré, 121, bat Donie Crawford, 122, huit rondes.

Le tennis

Au tournoi du Club Rideau

Ottawa, 8. — Trois fois la pluie a retardé les matches du tournoi pour le championnat de tennis d'Ottawa, au club Rideau, et finalement 16 des 23 matches durent être forcement remis. Gordon Robinson, de Niagara Falls, est monté en semi-finale en triomphant de Georges Leclerc, par 6-1, 6-1 dans le seul match qui n'a pas été retardé par la pluie.

Dans un match de quart de finale des simples juniors pour hommes, Mel Jones, de Toronto, a défait Bob Senior, d'Ottawa, par 6-3, 6-1, tandis que dans une rencontre semi-finale de la même division, Chuck Saba, de Toronto, a défait Charles LeRoy, d'Ottawa, 6-2, 2-6, 6-3.

Dans les doubles mixtes, Mlle H. Burns, d'Ottawa, et Georges Leclerc, de Montréal, ont défait Mme Gladstone Murray et E. G. McLachlin, d'Ottawa, 6-2, 6-2, dans la 2e manche.

SIMPLES POUR HOMMES
Quart de finale
Gordon Robinson, Niagara Falls, Ont., défait Dr Georges Leclerc, Montréal, 6-1, 6-1.

SIMPLES JUNIOR POUR HOMMES
Quart de finale
Mel Jones, Toronto, défait Bob Senior, Ottawa, 6-3, 6-1.

Semi-finale
Chuck Saba, Toronto, défait Chs LeRoy, Ottawa, 6-2, 2-6, 6-3.

SIMPLES JUNIOR (Femmes)
Semi-finale
Betty Bell, Toronto, défait F. Poitevin, Ottawa, 6-0, 6-9, Doreen Graham, Ottawa, défait E. Drayton, Ottawa, 6-2, 6-1.

DOUBLES MIXTES
Deuxième manche
Mlle H. Burns, Ottawa, et Georges Leclerc, Montréal, défait Mme Gladstone Murray et E. G. McLachlin, Ottawa, 6-2, 6-2.

Les meneurs des ligues majeures

(Par la Presse Associée)

P. Ab. Pts. C.S. P.

Averill, Indiens 66 244 54 91 373

Lombardi, Reds 53 200 25 72 360

Fox, Red Sox 67 250 60 87 348

Trosky, Indiens 64 236 50 82 347

Medwick, Cards 60 237 38 81 342

Goodman, Reds 65 261 58 88 337

CIRCUITS—Fox, Red Sox, 23;

Greenberg, Tigers, 22; York, Tigers, 20; Goodman, Reds, 20; Ott, Giants, 19; Johnson, Athletics, 16; Dickey, Yankees, 16; Lombardi, Reds, 10; Camilli, Dodgers, 9; Medwick, Cards, 9.

POINTS PRODUITS — Fox, Red Sox, 89; Ott, Giants, 67; York, Tigers, 66; Dickey, Yankees, 65; Averill, Indiens, 59; Gehring, Tigers, 57; Goodman, Reds, 55; McCormick, Reds, 53; Medwick, Cardinals, 50; Galen, Cubs, 42; Lombardi, Reds, 43.

Ligue Provinciale

Québec 000100020—3 6 0

Granby 000000000—0 3 3

Budzin et Errico; J. Maloney et Horgan.

S-Hyacinthe 001000000—1 5 1

Trois-Rivières 000000000—0 2 2

Andrus et O'Flaherty; Robinson et Duay.

Une erreur a fait perdre le Drummondville

Drummondville, 8. — Le club Sorel a réussi à vaincre le club local hier soir par un résultat de 3 à 2 mais il a fallu jouer une manche supplémentaire avant de pouvoir décider de la victoire et encore faut-il ajouter que c'est grâce à une erreur de Bill Di Vanuti si les visiteurs ont pu enregistrer le point victorieux.

Tony Murphy a commencé la dixième avec un simple, et un sacrifice l'a fait avancer au second. Di Vanuti a attrapé le roulant du frappeur suivant, mais il a lancé la balle par-dessus la tête du premier but et Murphy a croisé le marbre.

SOREL

	AB	P	CS	R	A
Albertson, ac	4	0	2	1	3
Peters, cd	3	0	0	2	0
Hellison, cc	4	0	0	5	1
Galen, r	4	0	0	2	0
Nichols, 1b	4	1	1	13	0
Murphy, 2b	4	1	2	3	4
Sime, cg	3	0	0	4	0
Boley, 3b	4	1	2	1	2
Golinski, l	4	0	0	1	1

Total 34 3 7 31 11

DRUMMONDVILLE

	AB	P	CS	R	A
Bergeron, 1b	4	0	0	11	1
Oliver, 2b	5	0	0	3	4
Dachewski, cg	4	1	1	1	0
Smith, cd	4	0	2	2	0
Church, cc	5	0	1	2	0
Harlow, r	5	1	2	2	0
Dufort, 3b	4	0	0	1	0
DiVanuti, ac	3	0	0	6	5

Total 37 2 7 30 14

Sorel 0100000101—3

Drummondville 0001100000—2

Sommaire:

Erreurs: Boley, Oliver, Harlow, DiVanuti. Points produits par Boley, Veach, Smith. Deux-buts: Albertson, Smith 2. But volé: Boley. Sacrifice: Sime. Doubles-jeux: imie à Murphy; Veach à DiVanuti à Bergeron; Oliver à DiVanuti à Bergeron. Laissez sur les buts: Drummondville 0, 0-1 3. Buts sur balles de Veach 1, Golinski 6. Retirés au bâton, par Veach 0, Golinski 2. Arbitres: Briggs et Larry Carmel. Temps 1:55. Assistance 1,000.

Le Baseball

NATIONALE

Hier

Aucune partie au programme.

Le classement

G. P. P.C.

New York 45 25 463

Pittsburg 38 25 469

Chicago 38 30 559

Cincinnati 35 31 530

Boston 31 32 492

St-Louis 29 35 453

Brooklyn 28 40 412

Philadelphie 19 45 297

Aujourd'hui

Boston à New-York.

Pittsburg à St-Louis.

Cincinnati à Chicago.

Brooklyn à Philadelphie.

INTERNATIONALE

Hier

Rochester 7, Montréal 1.

Newark 7, Jersey City 4.

Toronto 8, Buffalo 4.

Baltimore 8, Syracuse 4.

Le classement

G. P. P.C.

Newark 52 23 493

Buffalo 41 31 569

Syracuse 38 34 528

Rochester 40 37 519

Jersey City 37 41 474

Montréal 30 44 405

Toronto 30 44 405

Baltimore 29 43 403

Aujourd'hui

Syracuse à Montréal, 9 h. 15 p.m.

Newark à Toronto.

Baltimore à Buffalo.

Jersey City à Rochester.

AMERICAINS

Hier

Aucune partie au programme.

Le classement

G. P. P.C.

Cleveland 41 25 621

New-York 41 25 621

Boston 39 28 582

Détroit 35 36 493

Washington 35 37 486

Chicago 27 34 443

Philadelphie 27 38 415

Saint-Louis 22 44 333

Aujourd'hui

New-York à Boston.

Saint-Louis à Cleveland.

Philadelphie à Washington.

Chicago à Détroit.

Association américaine

Hier

Kansas City 000010000—1 6 1

Toledo 030000000—3 11 0

Wicker et Breeze; Harris et Hinkle.

Milwaukee 011103030—9 19 1

Columbus 000000110—2 12 0

Wyatt et Just; Fisher, Hader, Turbeville, Lynn et Ryba.

Saint-Paul 000030012—7 11 4

Indianapolis 001010300—6 12 0

Fraser, Cain et Silvestri; Nigeling, Tising, French et Riddle, Lewis.

Trois-Rivières est défait hier par un point

Trois-Rivières, 8. — Le club St-Hyacinthe a vaincu le club local hier soir au score de 1 à 0. Deux mauvais lancers de Robinson au premier but et au deuxième but ont causé la cause du premier point compté par St-Hyacinthe.

ST-HYACINTHE

	AB	P	CS	R	A	E
Fox, 2b	2	1	1	1	4	0
Stockman, 3b	4	0	1	1	1	0
Cicaro, cc	4	0	1	3	0	0
Pociack, cc	4	0	1	0	0	0
Dorman, cd	4	0	0	0	0	0
Sheldon, cc	4	0	1	2	3	1
O'Flaherty, r	2	0	0	7	1	0
Veil, 1b	3	0	1	13	0	0
Andrus, l	3	0	0	2	0	0

Total 30 1 5 27 11 1

TROIS-RIVIERES

	AB	P	CS	R	A	E
Quinn, 3b	4	0	0	0	3	0
Trudel, 2b	4	0	0	1	0	0
Sullivan, ac	3	0	0	1	1	0
Martin, cd	3	0	0	1	0	0
Krawowski, cc	3	0	0	3	0	0
Miller, 1b	3	0	1	11	0	0
Duay, r	3	0	1	8	1	0
Crowley, cg	3	0	0	2	0	0
Robinson, l ...	2	0	0	0	2	2
Hoot	1	0	0	0	2	0

Crise administrative dans le gouvernement Duplessis

M. Duplessis demande à M. F.-J. Leduc, ministre de la Voirie, de démissionner — Celui-ci refuse — M. Duplessis offre alors au lieutenant-gouverneur la démission en bloc de son cabinet et la réforme, M. Leduc en moins — M. Duplessis devient ministre provisoire de la Voirie

Déclaration du premier ministre

Québec, 8 (D.N.C.) — M. François-J. Leduc, a cessé d'être ministre de la Voirie. Dans une déclaration faite aux journalistes hier soir, M. Duplessis a déclaré: "M. Leduc ne fait plus partie du cabinet. Je lui ai demandé il y a quelque temps de démissionner. Il m'a demandé quarante-huit heures. Au bout de sept jours, comme sa démission n'était pas prise, après trois fois le délai demandé, j'ai considéré de mon devoir de le remplacer immédiatement. C'est ce que j'ai fait avec l'assentiment du cabinet. "J'ai en même temps fait expulser et destituer M. Jean-Louis Dus-sault. "Conformément au programme que j'ai énoncé avant et au cours des élections de 1936 et que j'ai toujours appliqué, je n'ai pas eu de cesse de m'efforcer d'éliminer les abus, que ce soit par des blâmes, par des révo-cations, ou par des membres de l'Union nationale. C'est une preuve de plus que le gouvernement de l'Union Nationale respecte ses engagements et que le chef de l'Union Nationale a l'énergie voulue pour faire son devoir, même si son accomplissement peut blesser certains amis."

M. Duplessis a fait cette déclaration dans son bureau du ministère des Terres et Forêts, où il avait convoqué les journalistes à la suite de l'assentiment du nouveau cabinet par le lieutenant-gouverneur. Comme le ministre de la voirie refusait de démissionner, il a fallu que le cabinet démissionnât en bloc et que le premier ministre recommandât au lieutenant-gouverneur, M. E.-L. Patenaude, de l'inviter de nouveau à former un ministère. M. Duplessis a alors constitué un nouveau cabinet formé des mêmes membres que l'ancien — moins M. Leduc — et les nouveaux ministres ont été assermentés sans délai. La cérémonie s'est déroulée chez le

lieutenant-gouverneur et on n'a repris la nouvelle qu'après coup. Près de la moitié des ministres n'assistaient pas à cette réunion importante entre toutes du cabinet: M. Joseph Bilodeau, ministre du commerce et de l'industrie, se trouvait dans son comté de L'Islet; M. John Bourque, ministre des travaux publics, se trouvait chez lui à Sherbrooke; M. le sénateur Thomas Chabais, ministre sans portefeuille et leader du gouvernement au Conseil législatif, se trouvait à Saint-Denis de Kamouraska; M. T. J. Coonan, ministre sans portefeuille, assistait au congrès conservateur d'Ottawa; M. Fisher, trésorier provincial, était resté à Montréal.

M. Duplessis a gardé pour lui le portefeuille de la Voirie comme il avait gardé les portefeuilles des Terres et Forêts lors de la rupture de M. Oscar Drouin. M. Duplessis dé-tient actuellement — outre la présidence du conseil — trois des principaux portefeuilles de l'administration provinciale: le département de la Justice, les Terres et Forêts et la Voirie.

Le ministre sortant de la Voirie, M. François-J. Leduc, est député de Laval à l'Assemblée législative depuis l'élection de novembre 1935. Il avait été auparavant élu député d'Ahuntsic au conseil municipal de Montréal et membre de la Commission métropolitaine de Montréal. C'est un ingénieur civil qui fut pendant quelques années chef du laboratoire d'essai des matériaux de la ville de Montréal.

La commission des accidents de travail

MM. Paul Drouin, J.-L. Labrèche et James-N. Doyle en sont les nouveaux membres

Québec, 7 (P.C.) — Le premier ministre Duplessis a annoncé aujourd'hui que MM. Paul Drouin, de Québec, J.-L. Labrèche, de Montréal, et James-N. Doyle, de Lachine, avaient été nommés à la Commission des accidents de travail en remplacement de M. Robert Taschereau, c.r., et de M. O. Sharpe, tous deux de Montréal, et de M. Simon Lapointe, de Québec.

Ces nominations, de dire le premier ministre, ne sont qu'un premier pas vers la réorganisation complète de la Commission des accidents de travail. Il reste encore à former le bureau médical de révision et à nommer l'administrateur des finances.

M. Duplessis a rappelé que le poste d'administrateur a été créé par une loi adoptée à la dernière session afin de faciliter le travail de la Commission.

Autre nomination

Québec, 7 (P.C.) — Me Eugène Saint-Pierre, avocat au Barreau de Sherbrooke, a été nommé aviseur auprès du bureau du procureur général, division de la prévention des fraudes. L'honorable M. Duplessis a annoncé cette nomination aujourd'hui.

Me Rodrigue Deblais, avocat au Barreau de Québec, a été nommé aujourd'hui avocat de la Commission des ligueurs. L'ordre en conseil a été signé aujourd'hui par M. Duplessis, premier ministre de la province. Me Deblais remplacera Me Edouard Taschereau, décédé la semaine dernière.

Les Indiens aux Etats-Unis

Washington, 8. (P.A.) — Le comité des ressources nationales annonce que l'élément qui se multiplie le plus rapidement dans la population américaine, ce sont les Indiens. En 1930, on comptait 48,380 Indiens de moins de 5 ans. Le taux de l'augmentation de la population donne par 1,000 mères 906 pour les Indiens et 481 pour le reste de la population.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES. LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les navires au tarif des compagnies, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, paquebots, chemins de fer, autobus, etc. Téléphones: 3351

Adoptez Les CAFES, THES et CONFITURES de

J. A. DESY, (Limitée)

Qualité supérieure Montréal

Au conseil municipal

La carte d'identité

Vif débat au conseil municipal hier, sur l'établissement de la carte d'identité

Après un long débat sur la question de la carte d'identité le conseil municipal a décidé hier de se procurer des informations supplémentaires avant de prendre une décision. Le débat a été soulevé hier après-midi par une motion de M. Biggar et Bélanger qui était à l'ordre du jour, ayant été ajournée lors de l'assemblée du 20 juin. En voici le texte: Que l'obligation d'avoir la carte d'identité prévue par l'article 105a de la charte ne s'applique qu'après les élections générales municipales de 1938. M. Biggar a expliqué qu'il est en faveur du principe de la carte d'identité, mais qu'on ne pourra pas d'ici au mois de décembre être prêt à appliquer ce système sans défranchiser un grand nombre d'électeurs.

Chiffre contesté

L'échevin de Notre-Dame de Grâce conteste l'exactitude des chiffres publiés par le bureau de la carte d'identité; il estime que le chiffre de 155,000 cartes est exagéré de 50 pour cent si l'on s'en tient aux cartes acceptables pour les prochaines élections. Il dit que dans son quartier on a tout fait comme propagande en faveur de la carte d'identité, on a distribué des circulaires, on a fait lancer des appels par les pasteurs de toutes les églises, et malgré cela il n'y a eu que 400 enregistrements par mois sur un total de 18,000 électeurs. Dans les cinq mois qui restent on pourra peut-être ajouter encore 3,000 et 4,000; et avec celles qui sont déjà en circulation cela ne dépassera pas, en mettant les choses au mieux, 8,000 cartes; on va donc disqualifier 60 pour cent de ses électeurs. Dans son quartier, la question de la fraude électorale n'a guère d'importance; la carte d'identité est sans doute plus nécessaire dans d'autres quartiers, dit-il.

M. Raynault fait remarquer qu'il s'agit d'une question de première importance et qu'il y a quelques échevins absents; ces échevins étaient sous l'impression que la question serait remise. Il suggère qu'on l'ajourne à plus tard.

Pointage sur les listes électorales

M. Schubert dit que la première chose à faire c'est de déterminer si les chiffres publiés par le bureau de la carte d'identité sont vrais. Il propose donc à la motion un amendement priant le comité exécutif "de donner au surintendant du département de la carte d'identité instruction de préparer et de transmettre à chacun des membres de ce conseil, le plus tard le 1er août prochain, une copie de la liste électorale présentement en vigueur pour leurs quartiers respectifs, cette liste devant indiquer clairement ceux de ces électeurs qui, au moment où telle copie sera faite, se sont procurés la carte d'identité prévue par l'article 105a de la charte, tel qu'amendé."

Si, ajoute M. Schubert, on ne démontre que 30 pour cent des électeurs de mon quartier ont leur carte d'identité, je dirai qu'il y a une chance de succès. Mais il y a des milliers de cartes données à des gens qui sont en chambre et n'ont pas droit de vote; il y a aussi beaucoup de gens qui ont deux cartes; enfin beaucoup de cartes sont desuées, ayant été émises il y a trop longtemps. Il estime qu'il n'y a pas plus de 70,000 électeurs qui ont des cartes valables pour les élections.

Les Juifs

M. Seigler a déclaré que les Juifs ont le droit de se plaindre du service de la carte d'identité. Dans le cas où il y a une épellation fautive sur la liste électorale, l'électeur ne peut avoir sa carte d'identité. Il y a des centaines de cas où pour une différence de dénomination on défranche ainsi un électeur. Et il faut des démarches compliquées pour que ces électeurs aient leur carte. M. Dupuis répond que cela n'est pas particulier aux Juifs, qu'il y a dans son quartier des Canadiens français qui ont le même cas. M. Seigler dit qu'on traite les Juifs différemment des autres dans ces cas-là. MM. Raynault et Taillon ripostent que la déclaration de M. Seigler est fautive, que le service de la carte d'identité doit prendre des précautions particulières pour les noms étrangers qui sont souvent modifiés; il y a ainsi beaucoup de noms juifs qui sont anglicisés ou francisés. Mais les précautions spéciales sont prises à l'égard des noms étrangers et non pas quant aux seuls Juifs. C'est fort différent.

M. Bonnier fait une sortie contre les échevins qui nuisent à la carte d'identité en la remettant toujours en question. C'est cette attitude qui déconcerte les électeurs et les induit à ne pas se procurer leur carte. M. Dupuis affirme qu'il est pour le principe de la carte d'identité. Mais on a commencé trop tard le travail sérieux. Et ce retard est dû à l'administration; c'est un effet de la lenteur proverbiale de la "raynaultisation". Encore aujourd'hui il y a peut-être une chance d'arriver, mais il faudrait multiplier le nombre des bureaux, et ne pas obliger les gens à faire deux ou trois milles pour aller demander leur carte.

M. Raynault dit que la présente administration est à faire des choses que n'ont pas réalisées ses prédécesseurs qui étaient au pouvoir auparavant, et ce sont ces messieurs qui trouvent que cela ne va pas assez vite. A un moment donné M. Raynault dit que M. Savignac a toujours été pour la carte d'identité, mais que lorsqu'on lui disait d'arrêter il arrêtait. Sur quoi M. Savignac a crié: Le maire de Montréal est un menteur public. Quelques instants plus tard, M. Raynault parle au chef de M. Dupuis, et M. Savignac est intervenu de nouveau pour demander de qui M. Raynault voulait parler. Le maire a finalement répondu: c'est aussi le vôtre, et M. Savignac a dit: Est-ce de M. Camillien Houde que vous voulez parler, ou c'est mon chef, et il est bien plus digne que vous.

L'amendement Schubert a alors été adopté.

Achats de meubles

Hier midi, après le moment où nous avons dû interrompre le compte rendu paru hier, le conseil a continué à interroger M. Nickle, acheteur de la ville, sur les transactions faites avec la firme Visible Equipment Ltd. M. Nickle a dit qu'il a la responsabilité des achats de la ville, mais que faute de personnel, il ne peut vérifier et contrôler toute la marchandise achetée. J'ai pu, a-t-il dit, donner des commandes à certaines firmes à la demande de certaines personnes, mais je n'ai jamais acheté de quiconque seulement parce que c'était un "ami", à un prix plus élevé ou à qualité moindre. Le plus fort inconvénient dans le service des achats, c'est le manque de coopération entre les services. M. Nickle a ajouté qu'un acheteur ne veut rien s'il n'a pas une certaine latitude pour profiter des fluctuations des prix. Si votre acheteur n'a pas votre confiance, a-t-il dit, remplacez-le, mais vous devez lui donner une certaine latitude.

Le directeur du service des incendies, M. Oumet, a dit que la résolution du conseil qui exige des demandes de soumissions pour tous les achats, met en danger la sécurité des citoyens. Il arrive que son service a besoin de certains articles d'une façon urgente, et qu'on ne peut pas attendre le délai nécessaire pour demander des soumissions publiques.

Finalement la motion de M. Biggar pour que la ville achète les meubles à la Visible Equipment Ltd a été adoptée, et on a décidé de suspendre jusqu'au 15 août l'opération de la résolution qui exige des soumissions publiques pour tous les achats de la ville.

La motion de M. Biggar se lit comme suit:

"Que le comité exécutif soit prié: a) d'ordonner qu'une enquête et une estimation soient faites relativement à toutes les transactions, se chiffant à plus de \$500,000, effectuées jusqu'à ce jour entre la Cité de Montréal et "The Visible Equipment Limited"; b) de prendre les mesures nécessaires afin que, au cours de ce travail, les sources d'approvisionnement de cette compagnie soient visitées et que ses livres soient examinés; et c) de demander aux autorités compétentes la permission de consulter les dossiers de la douane se rapportant aux importations de cette compagnie, depuis la date où cette dernière a commencé à faire des affaires avec la cité."

Les soumissions publiques

Et quant aux soumissions publiques, on a adopté la motion suivante, de M. Côté:

"Que le comité exécutif soit prié de faire préparer par l'acheteur de la cité et de soumettre au conseil le plus tard le 15 août prochain, un rapport sur les remaniements qui, à son avis, devraient être faits dans son département pour que les intérêts de la cité soient protégés, le plus complètement possible; que, d'ici là, soit suspendu l'effet de la résolution passée par le conseil le 30 mai dernier en rapport avec la question de la demande de soumissions publiques pour tout achat, et que les règles 67, 68 et 69 du conseil soient suspendues en conséquence."

On a adopté deux motions au sujet du rapport Penverne, l'une de M. Savignac pour demander un rapport de l'avocat en chef sur les conclusions du rapport Penverne, et l'autre de M. Dupuis pour demander que les membres du conseil reçoivent copie du rapport.

Fermeture à bonne heure

Le premier article de l'ordre du jour était l'adoption d'un règlement relatif à la fermeture de bonne heure des magasins. Il s'agissait de spécifier que la fermeture s'appliquait à différentes opérations commerciales. On a expliqué qu'il s'agissait de faire fermer le soir les établissements Paul Stores, comme fermeraient les petits établissements auxquel cette firme fait concurrence. Après discussion on a pris le vote, mais seulement 17 échevins ont voté en faveur alors qu'il fallait 19 voix pour adopter le règlement; la question reste donc à l'ordre du jour pour étude ultérieure.

On a adopté un amendement au règlement de construction du quartier Saint-Denis. La rue Delaroché devient rue commerciale entre les rues Mont-Royal et Gifford.

A la demande de M. Côté, on a différé l'étude du projet d'agrandissement de la place du marché Bonsecours. M. Côté avait promis de faire signer de nouveau aux intéressés les options qui étaient expirées, et il a dit qu'il lui manquait une option; le propriétaire est actuellement en voyage en Europe.

Un rapport pour accorder à la firme Greenhields, Hodgson-Racine, Ltd., le contrat pour la fourniture de la serge pour la confection d'uniformes pour le personnel de la police a été modifié. M. Savignac a demandé que le contrat soit divisé également entre cette firme et la maison Mark Fisher & Sons, qui avaient toutes deux soumissionné au même prix. Le conseil a alors suspendu sa séance pour permettre à l'exécutif d'apporter à la motion Savignac, ce qui a été fait. Avant l'ajournement de condoléances pour la mort de M. Jules C. Peau, ancien directeur des services municipaux.

Vieillards à l'hôpital

Hier matin, Mme Martha Bloom, 62 ans, 1176 rue Clarke, était en automobile quand en arrivant à l'angle des rues Vitré et Saint-Urbain, le camion d'Israël Tiger, 4073, rue Esplanade, frappa sa voiture et la renversa. Mme Bloom a été hospitalisée à Saint-Luc où on dut lui faire quatre points de suture. A cinq heures hier soir, M. Léon Doré, 65 ans, 2204, rue Desery, traversait la chaussée à l'angle des rues Ontario et Desery, quand il fut renversé par la motocyclette de M. Joseph Laporte, 321, rue Beaudry. Transporté à l'hôpital Saint-Luc, M. Doré souffre d'une fracture de la jambe droite.



M. PAUL DROUIN, C.R., de Québec, qui vient d'être nommé président de la Commission des accidents de travail.

La tournée du Lac-Saint-Jean

Le retour de Mesdemoiselles Hémon après les fêtes de Péribonka

Chicoutimi, 8 (Par Alfred Ayotte). — Les demoiselles Marie et Lya de Maria Hémon, sœur et fille de l'auteur de Maria Chapdelaine, ont terminé hier soir leur tournée du Lac-Saint-Jean. A midi aujourd'hui, elles ont dit adieu à leurs hôtes, M. J.-E.-A. Dubuc, député fédéral du Lac-Saint-Jean, et ses filles, Mmes Marie et Esther Dubuc. Elles sont cet après-midi en route vers Québec, où elles se rembarqueront demain pour la France à bord de l'Empress of Britain, du Pacifique Canadien.

Les demoiselles Hémon repartent du Canada tout à fait enchantées de leur séjour en terre québécoise et ontarienne. Partout, dans les villes comme dans les campagnes, les Canadiens les ont accueillies avec sympathie et avec affection. Les voyageuses françaises sont arrivées dans la région du Saguenay samedi dernier. Elles ont pris part les premiers jours aux fêtes du centenaire de la colonisation de ce pays accidenté. Mardi, elles ont entrepris avec M. Alfred Dion, de Roberval, la tournée du Lac-Saint-Jean. Le représentant du comité "hémophile" de la Chambre de commerce de Roberval et des municipalités environnantes les a reçues tout d'abord à sa demeure, où la haute société de Roberval s'était donné rendez-vous. Les demoiselles Hémon ont ensuite poursuivi leur route vers Péribonka, en multipliant les étapes. Mercredi, elles étaient à ce dernier endroit pour l'inauguration du musée Louis-Hémon. La cérémonie terminée, elles sont retournées à Dolbeau, où un grand banquet leur fut offert au Dolbeau Inn par le comité de Roberval. Il y eut plusieurs discours, entre autres par M. le curé Provancher, de Dolbeau, et par MM. Dion, Adélard Gagnon, maire, les députés Dubuc, Castonguay, Sylvestre et Duguay, Antoine Monette, de Montréal, etc.

M. Adélard Michaud, de Saint-Basile-lez-Québec, fervent du roman de Péribonka, a ramené les demoiselles Hémon à Péribonka, où elles ont passé la nuit, les invitées de Mlle Eva Bouchard, gardienne du nouveau musée Louis-Hémon. Ce matin, elles ont visité de nouveau et à loisir, le petit coin de terre où leur père et frère a vécu il y a 26 ans cet été, et elles ont cueilli des herbes et des fleurs sur le terrain qui sépare l'ancienne maisonnette de Samuel Bédard de la Rivière Péribonka. Elles en ont fait une gerbe qu'elles rapporteront précieusement en France.

Les demoiselles Hémon ont ensuite pris le déjeuner à l'hôtel Chapdelaine, chez M. Samuel Bédard. Il y avait là plusieurs invités, notamment le consul de France à Québec, M. Bonnafous, et M. Adelphe Bonnafous, l'agronome Alphonse Gauthier, Mlle Eva Bouchard, Mlle Pierrette Desjardins, M. Michaud son neveu, M. Charles Auguste Michaud, le docteur Jos. Comtois, de Saint-Basile-lez-Québec, et sa fille, Mlle Marie-Marthe, et autres. A la sortie de l'hôtel Chapdelaine, les demoiselles Hémon ont fait une visite à l'église et au presbytère et elles ont laissé à M. le curé L. Pelletier, une offrande pour les pauvres.

De là, M. Michaud a conduit la sœur et la fille du romancier français, Mlle Eva Bouchard et Mlle Pierrette Desjardins vers le sud du lac et vers Chicoutimi. Cependant, il y eut des étapes en route. Le maire de l'île Maline, M. Fraser, a tenu à recevoir les voyageuses françaises et à leur faire visiter l'usine d'énergie électrique de cet endroit. Plus loin, à Saint-Joseph d'Alma, M. Léo Duguay, nouvellement élu maire, et Madame Duguay, ont reçu les distinguées visiteuses.

Une soixantaine de personnes y étaient réunies. On a servi un goûter. Puis, ce fut la dernière étape vers Chicoutimi. Les demoiselles Hémon y ont reçu les adieux de Mlle Eva Bouchard tandis qu'elles



Une autre vente de 1200 CHEMISES pour hommes et jeunes gens .79

Prix ord. 1.00. SAMEDI, chacune... 79

Un manufacturier nous a consenti un prix avantageux et c'est pourquoi, messieurs, samedi, vous paierez seulement .79 pour des chemises de 1.00.

Broadcloth de coton, préalablement rétrécis. Rayures de couleur, collet à même ou 2 faux cols. Encolures: 13 1/2 à 17 dans le lot.

DUPUIS — res-de-chausée (Ste-Catherine)

Demain, SAMEDI nos magasins fermeront à 5 h. 30 p.m.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

retrouvaient leurs hôtes, M. Dubuc et ses jeunes filles.

Hier soir, elles ont fait connaissance avec le nouveau député de Chicoutimi, M. Antonio Talbot, chez M. Dubuc, où étaient réunies en leur honneur plusieurs autres personnes. Aujourd'hui, elles retournent vers Québec en auto, à travers le parc des Laurentides. C'est de la vieille ville française, Québec, qu'elles diront au revoir au Canada.

Examens du Barreau

Résultats des examens du Barreau de la province de Québec

Québec, 8. (D.N.C.) — Les résultats des examens du Barreau de la province de Québec ont été connus hier soir. Cinquante-sept candidats sur soixante-neuf ont réussi ces importantes épreuves et sont admis à la pratique du droit.

Au nombre des nouveaux avocats se trouvent seize élèves de l'Université Laval, dont quatorze se sont inscrits au Barreau de Québec. Les examens comportaient de réelles difficultés et exigeaient de la part des candidats une solide préparation et une connaissance parfaite des divers problèmes de droit.

Le Barreau de Montréal a présenté le plus grand nombre de candidats, soit trente-neuf élèves de l'Université de Montréal et de l'Université McGill. Les nouveaux membres du Barreau subiront les épreuves orales ce matin, à l'Université, et prêteront ensuite serment devant le comité des examinateurs.

Nous publions ci-dessous la liste complète des cinquante-sept nouveaux avocats et les districts judiciaires où ils se sont inscrits. Barreau de Québec. — MM. Paul

Eugène Robitaille, Napoléon Beau-dre, François Desrivières, Yves Vien, Camille Noël, Isidore Pollack, Pierre Boutin, Marcel Piché, Alfred Bussières, Claude Bigue, Jacques DeBilby, Joseph Hénin Duguay, Henri Duval, Antoine Gobeil.

Barreau de Montréal. — MM. Paul Robitaille, François Auclair, P.-P. Langis, Arthur Lussier, William Abrams, L.-G. Gosselin, R.-P. Halpin, Arthur Boivin, Yvon Jasmin, N.-A. Levitsky, Marcel Jodoin, André Nadeau, René Labelle, P.-B. Piché, H. Laronovitch, A.-L. Martin, R.-O. Craig, Roger Duhamel, Jean Noël, Gérard Nantel, L.-P. DeGrandpré, Roland Filion, J.-R. Hyde, J.-G. McIntyre, J.-S. Forbes, H.-H. Stikeman, L. MacGregor, A.-R. Dostaler, W.-J. Hubbig, Arthur Levin, Wilfrid Duquette.

Barreau de Hull. — MM. Robert Miller, Wallace, Louis Farley, Roger Nanter Séguin, Rodrigue Farley, Noël Barbes.

Barreau des Trois-Rivières. — MM. Jean-Louis Doucet, Alexandre Bastien, Bertrand Tremblay.

Barreau d'Arthabaska. — M. Raymond Beaudet.

Barreau du Bas Saint-Laurent. — M. Henri Lizotte.

Barreau de Bedford. — M. Maurice Archambault.

Barreau de Saint-François. — M. Arthur Martel.

WHITE HORSE SCOTCH WHISKY

"Je veux du WHITE HORSE"

LA CIGARETTE DE L'HEURE GRADS



L. O. GROTHÉ, LIMITÉE, ENTREPRISE FAMILIALE ET INDÉPENDANTE